

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

**REVITALISATION HISTORIQUE ET REAPPROPRIATION
DE LA RELATION TERRE-MER DE LA BASSE CASBAH
D'ALGER PAR BAB EL-BAHR**

Soutenue le 28 Juin 2015 devant le jury:

Président :	Souad SELMI	MA (A)	UABT Tlemcen
Examineur :	Ilyes DIDI	MA (B)	UABT Tlemcen
Examinatrice :	Soumia KHERBOUCHE	MA (B)	UABT Tlemcen
Encadreur :	Abdessamad CHIALI	MA (A)	UABT Tlemcen

Présenté par : CHIALI KAHOUADJI Fatima Zahra
Matricule: 13060002014

Année académique : 2014-2015

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier mon encadreur Mr. CHIALI. A pour son encadrement à la conduite de cette recherche.

Je remercie vivement Mme SALMI. S pour avoir accepté de présider le jury.

Je remercie également Mme KHERBOUCHE. S et Mr DIDI. I pour avoir accepté d'examiner le travail.

J'exprime aussi ma reconnaissance envers le département d'architecture et ses enseignants.

RESUME

Le patrimoine est un bien commun, dans le sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité. L'expérience montre bien que si le patrimoine n'est pas approprié par les usagers, toute politique de sauvegarde risque d'être interprétée comme un obstacle au développement, à la modernisation et au savoir-faire individuel.

D'où le choix de la Casbah d'Alger, site historique classé sur la liste du patrimoine national et universel qui est l'un des cent sites historiques de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations.

Ainsi la réflexion a pour objectif de poser la question de l'appropriation du patrimoine par ses usagers. En conséquence l'objet de la recherche s'articule autour de la « Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse casbah d'Alger par Bab El Bahr ».

Il s'agira d'abord de cerner l'importance d'intervention en milieu existant historique, afin d'aborder les solutions aux obstacles posés par les problématiques qui résultent de l'étude du lieu de manière globale et spécifique.

L'intervention au niveau de Bab El Bahr et ses jetées s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins des problématiques situées dans un environnement soumis à une dynamique de transformation, qui sont assimilés et adaptées à des actions de revitalisation urbaine, tout en prenant en considération le cadre physique, social et économique.

ملخص

التراث هو الصالح العام، بمعنى أنه يحتوي على القيم المشتركة من قبل الشركة وحولها يعترف المجتمع هويته. وتظهر التجربة أنه إذا التراث غير مناسب للمستخدمين، أي سياسة احتياطية قد تفسر على أنها عقبة أمام التطوير والتحديث والخبرات الفردية.

ومن هنا جاء اختيار القصبة في الجزائر العاصمة، في المرتبة الموقع التاريخي على قائمة التراث الوطني والعالمي والذي هو من مائة المواقع التاريخية للبحر الأبيض المتوسط، مهد كل الحضارات.

وبالتالي، يهدف انعكاس لإثارة مسألة ملكية التراث من قبل مستخدميها. وبالتالي يقوم الكائن من البحث على "تنشيط التاريخي وإعادة الاستئثار العلاقة البر والبحر من القصبة السفلى من ش الجزائر باب البحر

وسيحدد أولاً على أهمية التدخل في البيئة التاريخية القائمة، لمعالجة حلول للعقبات التي تفرضها المشاكل الناتجة عن دراسة عالمية ووضع على وجه التحديد.

التدخل في باب بحر وأرصفته هو جزء من الرغبة في تلبية احتياجات الإشكالية التي تقع في ميدان في التحول، استيعابها وتكييفها إلى أسهم في إنعاش المدن، مع الأخذ النظر المادية والاجتماعية والاقتصادية.

SOMMAIRE

PREAMBULE	8
CHAPITRE A : OBJET DE LA RECHERCHE.....	9
I. INTRODUCTION GENERALE	9
1. La question du patrimoine	9
2. Importance d'intervention dans un milieu existant historique.....	10
3. Chartes patrimoniales	11
II. PROBLEMATIQUE GENERALE	14
1. Développement urbanistique à travers le processus historique.....	14
2. Les caractères de l'urbain	24
3. Contexte social et vécu des espaces urbains.....	26
4. Problématique générale	27
III. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	28
1. Etude du cas de Bab El Bahr	28
2. Problématique spécifique	31
IV. OBJECTIF DE LA RECHERCHE	32
CONCLUSION.....	32
CHAPITRE B : IDEATION ET CONFIGURATION DE L'INTERVENTION.....	33
INTRODUCTION	33
I. DIAGNOSTIC DU PERIMETRE D'INTERVENTION.....	33
II. STRATEGIE D'INTERVENTION	34
III. DEFINITION DU THEME	35
1. Définition du thème	35
2. Définitions des concepts	36
3. Cadre juridique.....	36
4. Etude d'exemples	38
IV. DEFINITION DU PROGRAMME	41
1. Les enjeux de l'intervention	41
2. Pour qui ? (Usagers/Utilisateurs).....	42
3. Pour quoi ? (Objectifs)	42
4. Comment ? (Fonctions).....	43
5. Définition du programme général	44

V. CONCEPTS ET PARTI ARCHITECTURAL	45
1. Architecture de Distinguabilité	45
2. Principes de composition formelle et volumétrique.....	45
3. Principe de composition fonctionnelle	48
4. Termes de références stylistiques et architectoniques	49
CONCLUSION.....	50
CHAPITRE C : CONCRETISATION DE L'INTERVENTION	51
I. Programme spécifique.....	51
II. Présentation du projet de Bab El Bahr.....	52
III. Principe de composition des façades	62
IV. Support graphique	63
CONCLUSION.....	63
CHAPITRE D : VERIFICATION ET IMPACTS DE L'INTERVENTION.....	64
INTRODUCTION	64
I. Un nouvel intérêt pour les espaces maritimes	64
II. Vérification des concepts et objectifs	65
III. Cas similaire en Algérie	66
CONCLUSION.....	67
CONCLUSION GENERALE	68
ANNEXE 01	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	70

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1: implantation phénicienne</i>	14
Figure 2 : Implantation romaine	15
Figure 3: Implantation Arabo-Berbère.....	16
Figure 4 : implantation Ottomane.....	17
Figure 5 : Localisation des portes de la Casbah	18
Figure 6 : Carte première période coloniale.....	19
Figure 7 : Carte deuxième période coloniale.....	20
Figure 8 : Délimitation du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger	23
Figure 9 : Iconographie, Rue du rempart	28
Figure 10 : Vue sur Bab El Bahr et place des Martyrs	28
Figure 11 : Vue sur Boulevard Ché Guévara	28
Figure 12 : Iconographie du lieu de Bab El Bahr à l'époque Ottomane.....	29
Figure 13 : Iconographie du lieu de Bab El Bahr à l'époque Ottomane.....	29
Figure 14 : Photo à partir du Boulevard de l'impératrice après aménagement	30
Figure 15 : Vue sur lieu de Bab El Bahr après aménagement des escaliers de la pêcherie	30
Figure 16 : Vue aérienne du vieux port de Barcelone	38
Figure 17 : Vue de la Rambla et vieux port de Barcelone	39
Figure 18 : Vue sur ombrière vieux port de Marseille.....	40

PREAMBULE

La Casbah, c'est d'abord un bâti, un ensemble urbain traditionnel qui garde les marques d'un savoir-faire ancestral en matière de construction et d'architecture.

La casbah c'est, ensuite, une histoire, une histoire chargée d'émotions et de sensations partagées par le peuple algérien. Ces émotions et sensations procèdent d'un vécu intégré depuis l'époque ottomane, alors qu'el Djazair constituait la place centrale, de la force de frappe musulmane en Méditerranée.

Ces trois siècles, ceux de la régence d'Alger, ont donné naissance à une culture de grande valeur surtout à travers les échanges transméditerranéens.

La casbah avait une raison d'être, avec la mer, mais cette raison est perdue. Ce lien ombilical a été coupé par la colonisation française, qui a ceinturé la casbah et qui l'a coupé en deux en construisant la ville coloniale.

Il est, aujourd'hui, de notre devoir, pour la transmission de ces valeurs aux générations futures, de rétablir le lien entre ce noyau historique et la mer ainsi de ses composantes territoriales.

CHAPITRE A : OBJET DE LA RECHERCHE

I. INTRODUCTION GENERALE

1. La question du patrimoine

a) Définition du patrimoine :

Le patrimoine, est une notion toute récente qui couvre de façon vague tous les biens culturels et naturels hérités du passé. Plus récente encore, est l'intégration à l'ensemble de ces biens du cadre bâti ancien : édifices monumentaux, rues, places, palais, bâtiments, morceaux de villes qui en constituent les noyaux historiques et villes à part entière. Cette extension typologique du patrimoine, s'accompagne d'une extraordinaire diffusion géographique qui touche à l'heure actuelle plus du tiers des pays du monde.

Face à la dégradation, à la destruction volontaire ou accidentelle qui menace en permanence ces tissus urbains hérités, une prise de conscience de sauvegarde est apparue.

b) La problématique du patrimoine :

La prise de conscience de la nécessité de sauver ces vestiges architecturaux de la disparition est l'aboutissement d'un long processus qui apparaît à plus d'un niveau et traduit les lacunes dont la mise en valeur et les interventions de sauvegarde ont fait preuve jusque-là.

Au premier niveau se situe l'ensemble des interrogations ayant trait au processus de patrimonialisation, c'est-à-dire la constitution de biens communs, en terme de logique, d'objectifs, d'enjeux culturels, identitaires, politiques et idéologiques.

Le second niveau est lié aux modes et pratiques de gestion du patrimoine, ce qui renvoie aux actions de réhabilitation, restauration, mise en valeur, amélioration de la qualité de vie, aménagement intégré et articulation de l'intervention des différents acteurs.

Le dernier niveau de la problématique, pose la question de la conciliation entre l'ancien et le moderne. Comment continuer le passé sous des formes nouvelles, comment sauvegarder l'héritage architectural et urbain sans figer la créativité ni le développement des villes. C'est là où résident tout l'intérêt, l'enjeu et le défi des interventions de réhabilitation et de mise en valeur. Cette approche permet d'intégrer les tissus urbains du passé dans la ville d'aujourd'hui.

c) La gestion du patrimoine.

Gérer le patrimoine, c'est intervenir au cœur historique de l'agglomération, ou sur une œuvre urbaine complexe (diversité de morphologies, de styles, des modes de construction, variété de parcellaire), une richesse monumentale, une imbrication des

fonctions. C'est intervenir enfin sur des espaces menacés, ruinés, vétustes, surpeuplés et supportant de fortes densités, privés d'équipement de base, bruyants, mal entretenus, et souvent pauvres, mais qui représentent un enjeu majeur : riches par leur valeur culturelle, leur valeur économique et leur valeur politique.

d) La problématique ancien/nouveau

La relation entre le bâti et l'identité culturelle si elle permet de qualifier les catégories de patrimoine pose le problème de continuité tradition/modernité et de poser le problème de la définition des identités culturelles. L'architecture n'étant pas figée propose une approche de modernité comme mode de conciliation entre exigence de la modernité et perpétuation des traditions.¹

2. Importance d'intervention dans un milieu existant historique

Le travail mené depuis plusieurs années par différents organismes internationaux, en premier lieu l'UNESCO avec son accent sur le droit à la culture, a certainement aidé à la prise de conscience de l'importance du patrimoine. La conservation du patrimoine est reconnue désormais comme la responsabilité des gouvernements, qui ont le devoir de transmettre aux générations futures la mémoire du passé, pour qu'elles puissent incorporer leurs propres valeurs à l'identité culturelle de la société dont elles font partie, dans un constant processus d'évolution de cette même identité.

La notion de patrimoine ne peut se construire qu'à partir du social. C'est une notion publique par définition, le patrimoine existe dans la mesure où la collectivité, qu'elle soit une collectivité nationale ou locale, le reconnaît en tant que tel. Le patrimoine est donc un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité.

L'expérience montre bien que si le patrimoine n'est pas approprié par les usagers, toute politique de sauvegarde risque d'être interprétée comme un obstacle au développement, à la modernisation et au savoir-faire individuel.

La ville historique au Maghreb représente une réalité extrêmement variée sinon composite. Ksour de l'Atlas ou du désert, les anciennes médinas des villes grandes et petites, des plaines agricoles ou de la bande côtière... Les quartiers européens ou les (nouvelles médinas) de la ville coloniale sont le témoignage d'une civilisation urbaine aux stratifications culturelles multiples. Ils représentent, dans la ville contemporaine, une entité sociale, économique et fonctionnelle, dont le poids dans les processus de développement urbain n'est certainement pas le même à Alger ou à Marrakech, à Tunis ou à Fès.

Ces villes historiques ont perdu leur centralité, ont vu modifier leur rôles et figurent parmi les lieux où les problèmes et les défis les plus urgents se manifestent : les flux

¹ Identification et essai de valorisation des fortifications anciennes –Cas d'étude : muraille de Mansourah Tlemcen-, CHIALI.A, Mémoire de Magister

migratoires, la paupérisation, la densification de l'habitat, la dégradation de l'environnement, les conflits urbains, etc. Mais, dans un contexte de globalisation, elles peuvent représenter des valeurs identitaires un potentiel (ressources humaines, savoir-faire et cultures locales, structures bâties et espaces urbains), à mobiliser et valoriser, pour ouvrir de perspectives nouvelles d'un développement durable.²

Les défis et les enjeux proposés par ces villes sollicitent donc une réflexion sur un lieu existant historique qui représente d'une part, une stratification variée et qui fait l'objet d'un intérêt de la part du gouvernement et de l'administration ainsi que des institutions financières, et d'autre part un lieu où se matérialisent les conflits liés à l'habitat, l'environnement et au patrimoine :

D'où le choix de **la Casbah d'Alger**, site historique classé sur la liste du patrimoine national et universel qui est l'un des cent sites historiques de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations.

La mise en valeur de ce centre historique, est l'un des concepts directeurs, qui nourrit actuellement le discours évoquant les carences passées et la nécessité de sauvegarder la médina; mémoire de la ville dont elle est le noyau. La Casbah est un patrimoine de culture, d'architecture, d'histoire, d'identité et de symboles forts.

3. Chartes patrimoniales

Charte de Vienne

La conférence internationale ayant pour thème "Le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine" s'est tenue à Vienne (Autriche), du 12 au 14 mai 2005, à la suite d'une demande formulée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 27e session (UNESCO, 2003). Cette charte porte sur la conservation des paysages urbains historiques.

Notons que les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial possèdent une valeur universelle exceptionnelle et que la préservation de cette valeur doit être au centre de toute politique de conservation et stratégie de gestion et d'intégration suite à cela nous avons pris quelques recommandations de la charte qui sont :

Les changements permanents concernant l'usage fonctionnel, la structure sociale, la conjoncture politique et le développement économique qui se manifestent sous forme d'interventions structurelles dans le paysage urbain historique hérité, peuvent être reconnus comme une partie intégrante de la tradition urbaine, et exigent une vision de la ville dans son ensemble, avec une action visionnaire de la part des décideurs et un dialogue avec les autres acteurs et parties prenantes concernés.

Le principal défi de l'architecture contemporaine dans le paysage urbain historique est de répondre à une dynamique de développement en vue de faciliter d'une part, les réformes socio-économiques et la croissance, tout en respectant le paysage urbain hérité et d'autre part, sa configuration. Les villes historiques vivantes, notamment les villes du patrimoine mondial, exigent une politique d'urbanisme et une gestion qui

² (Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain Enjeux diagnostiques et documentations –bureaux de l'UNESCO à Rabat).

prennent la conservation comme point de départ. Dans ce processus, l'authenticité et l'intégrité des villes historiques, qui sont déterminées par divers facteurs, ne doivent pas être compromises.

Le souci majeur des interventions physiques et fonctionnelles est de rendre meilleure la qualité de vie et la productivité en améliorant les conditions de vie, de travail et de loisirs et en adaptant les usages sans compromettre les valeurs existantes qui découlent du caractère et de la valeur de la forme et du tissu urbain historique. Cela signifie non seulement qu'il faut améliorer les normes techniques, mais aussi la réhabilitation et le développement contemporain du cadre historique fondés sur un inventaire et une évaluation corrects de ses valeurs, tout en y ajoutant des expressions culturelles de première qualité.

Etant donné les défis lancés à la préservation des paysages urbains historiques, l'Assemblée générale :

Encourage les responsables politiques, les urbanistes, les promoteurs, les architectes, les professionnels de la préservation, les propriétaires fonciers, les investisseurs et les citoyens concernés à travailler ensemble pour préserver le patrimoine urbain, tout en considérant la modernisation et l'évolution de la société dans le respect de la sensibilité culturelle et historique, en renforçant l'identité et la cohésion sociale ;

encourage également l'amélioration des conditions de vie, de travail et de loisirs dans les villes historiques en adaptant les usages sans compromettre les valeurs existantes qui découlent du caractère et de la valeur de la forme et du tissu urbain historique ; souligne la nécessité d'intégrer correctement l'architecture contemporaine dans le contexte du paysage urbain historique et souligne qu'il importe d'entreprendre des études d'impact culturel ou visuel lorsque des interventions contemporaines sont envisagées

Charte internationale pour la sauvegarde des Villes historiques

La présente charte concerne plus précisément les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

On entend ici par « sauvegarde des villes historiques » les mesures nécessaires à leur protection, à leur conservation et leur développement cohérent et à leur adaptation à la vie contemporaine. En voici quelques principes :

La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne leurs habitants.

Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant toute intolérance, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier.

Les fonctions nouvelles et les réseaux d'infrastructure exigés par la vie contemporaine doivent être adaptés aux spécificités des villes historiques.

Il importe de concourir à une meilleure connaissance du passé des villes historiques en favorisant les recherches de l'archéologie urbaine et la présentation appropriée de ses découvertes sans nuire à l'organisation générale du tissu urbain.

La sauvegarde exige que soit organisée une formation spécialisée à l'intention de toutes les professions concernées.

II. PROBLEMATIQUE GENERALE

A l'origine, le choix la ville d'Alger comme lieu d'étude obéit aux critères de localisations classiques au monde méditerranéen : Elle naît sur le piémont du cap, en une position surélevée s'adossant au massif de Bouzereah de façon à faciliter sa défense (Site en amphithéâtre), et en dominant directement un port. Dans sa croissance, la ville est canalisée par la mer d'un côté, la montagne de l'autre : la seule direction possible est le sud. Vers lequel progressent parallèlement ville et port au fur à mesure de leur agrandissement.

1. Développement urbanistique à travers le processus historique

§ IKOSIM / Période Punique (Epoque Phénicienne)

La période punique remonte à l'époque où Carthage, avait largement étendu son pouvoir le long des côtes de la Méditerranée, en implantant des comptoirs commerciaux. Nous ne connaissons pas grand-chose sur la forme urbaine de cet établissement appelé **IKOSIM** ; il est probable qu'il s'agissait d'une agglomération de quelques maisons et magasins destinés à l'entrepôt des marchandises, entourés de quelques ouvrages défensifs. A cet effet, une première fonction quasiment commerciale fut donnée au site par les Phéniciens.

Le site IKOSIM faisait partie du royaume de Maurétanie, gouverné par des rois berbères. Cette zone fut appelée également «Îles des mouettes»³

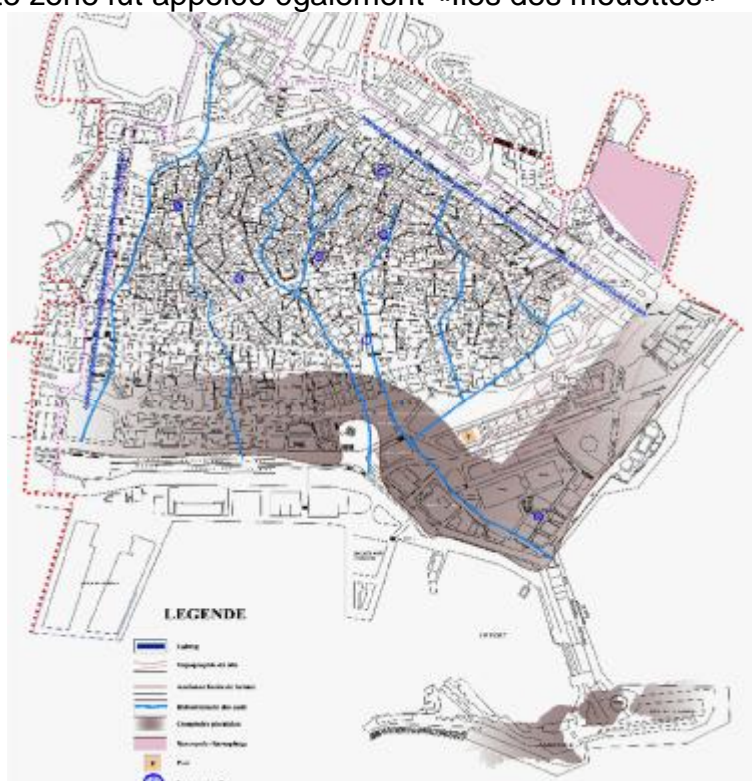


Figure 1: implantation phénicienne ⁴

³ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

⁴ Ibid.

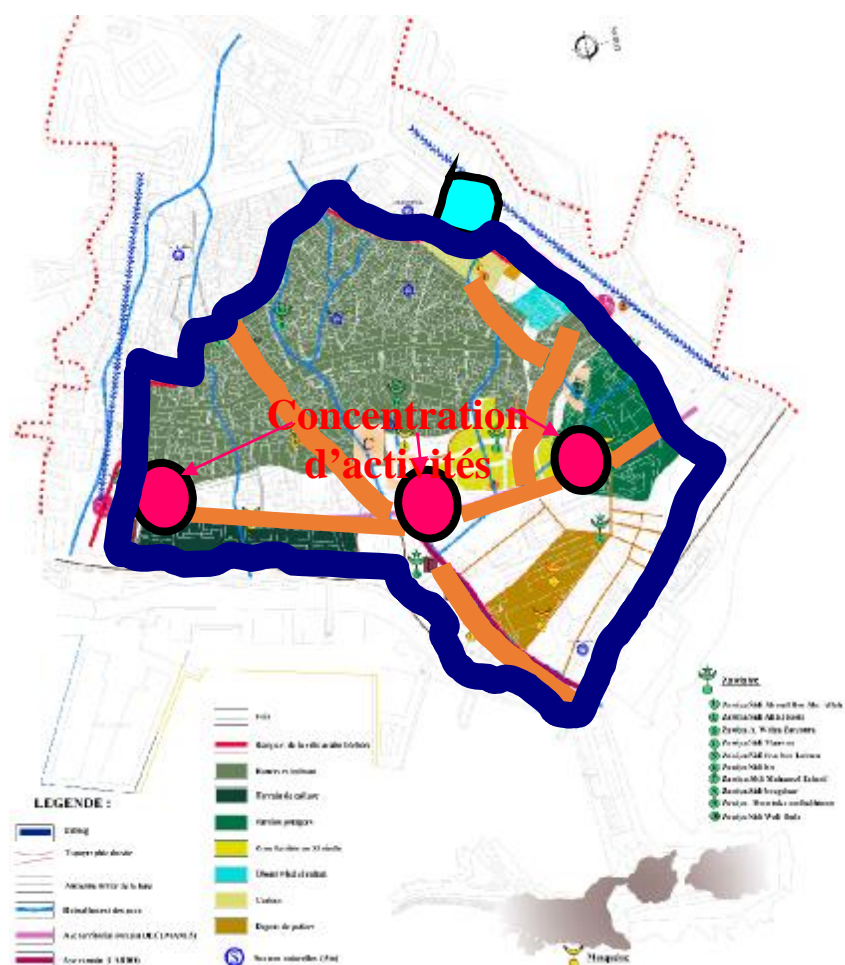


Figure 3: Implantation Arabo-Berbère⁸

§ EI DJAZAIR / Période Ottomane à partir du XVI Siècle

A cette époque, Alger prit sa configuration définitive avec des caractéristiques urbaines, politiques, économiques et socioculturelles. La ville, de forme triangulaire, délimitée par des remparts le site au Nord et au Sud, fut reliée à la jetée Khair-Eddine. Si la partie basse a maintenu les fonctions commerciales, économiques et d'échange par contre au sommet du triangle fut édifiée la Citadelle: place du pouvoir.

Sa population cosmopolite était composée de Maures, de juifs et de turcs qui, à travers leur savoir-faire, donnaient à cette cité un éclat particulier. C'est cette particularité qui lui a permis de s'ériger au rang de capitale.⁹

⁸ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

⁹ Ibid.

Toutes ces portes font l'objet de réglementation, à l'époque ottomane, en matière d'horaire et d'utilisation et de taxes prélevées sur les marchandises.

- Bab El Oued :

Construite au début du XVI siècle, elle constitue la sortie vers les carrières et les cimetières et la communication avec les vergers du nord et la campagne.

- Bab Azzoun :

Associé au nom d'un prince maurétanien (ou à la tribu des Bani Azzoun), c'est le lieu de plus grand transit et de trafic commercial maximal d'hommes et de marchandises de l'intérieur du pays.

- Bab Al Djadid :

Son nom indique que sa construction est postérieure à toutes les autres, sa date d'édification remonterait à la construction de la citadelle et de ses remparts.

- Bab El Bahr :

Elle donne directement sur la mer, elle a parfois pour nom « porte de la douane », « porte de la pêche » ou « porte du poisson » car c'est là où sont déchargées les marchandises avant d'accéder à la ville. Et aussi au pied de cette porte qu'accostent les bateaux des pêcheurs ou l'on construisait et réparait les navires de pêche.¹¹

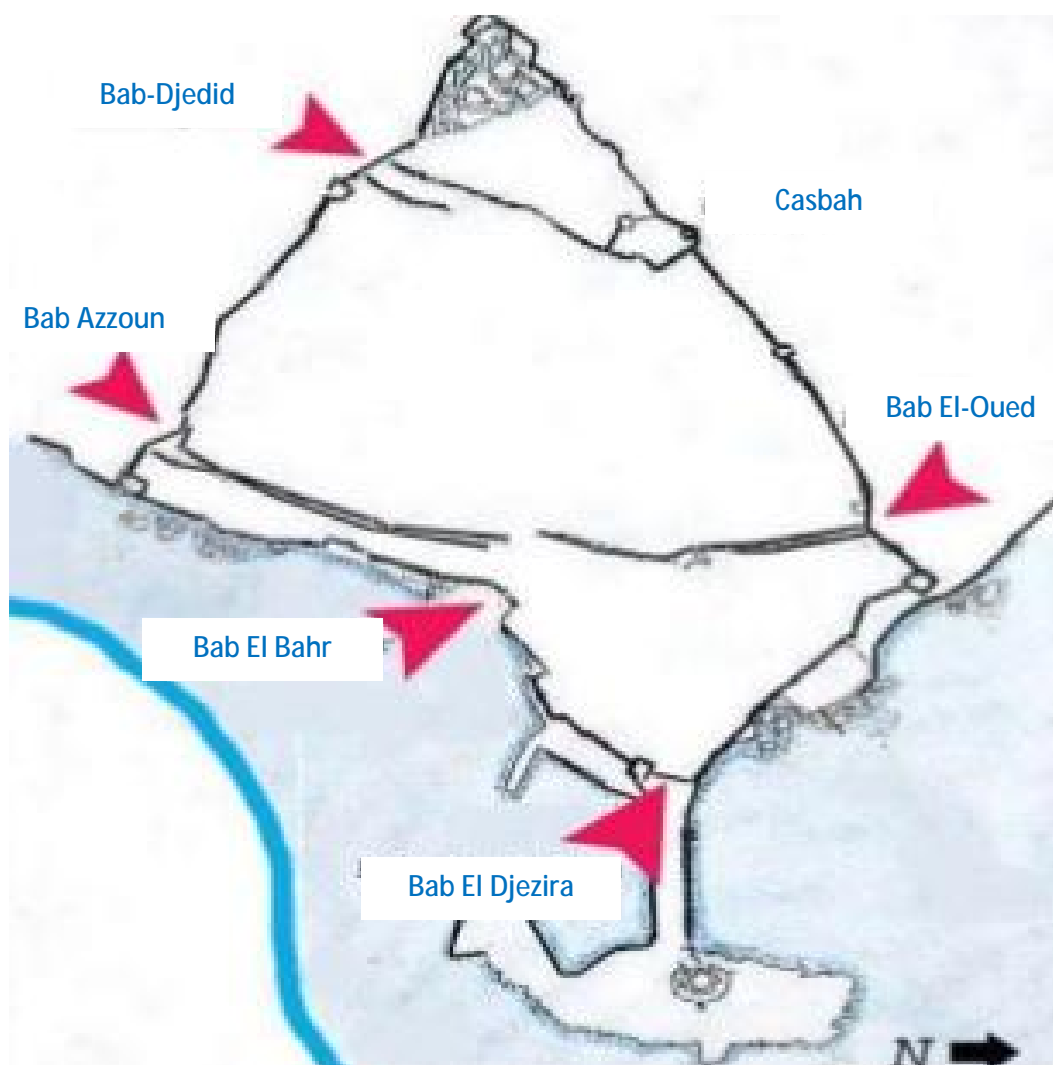


Figure 5 : Localisation des portes de la Casbah

¹¹ L'histoire d'El Djazair d'Abderrahmane KHELIFA

§ Période Coloniale:1830 -1846

La première intervention coloniale sur le site fut la prise en main du cœur de la ville représentant les places économiques et celles du pouvoir ; par la démolition des édifices importants et l'élargissement des voies à des fins militaires.¹²

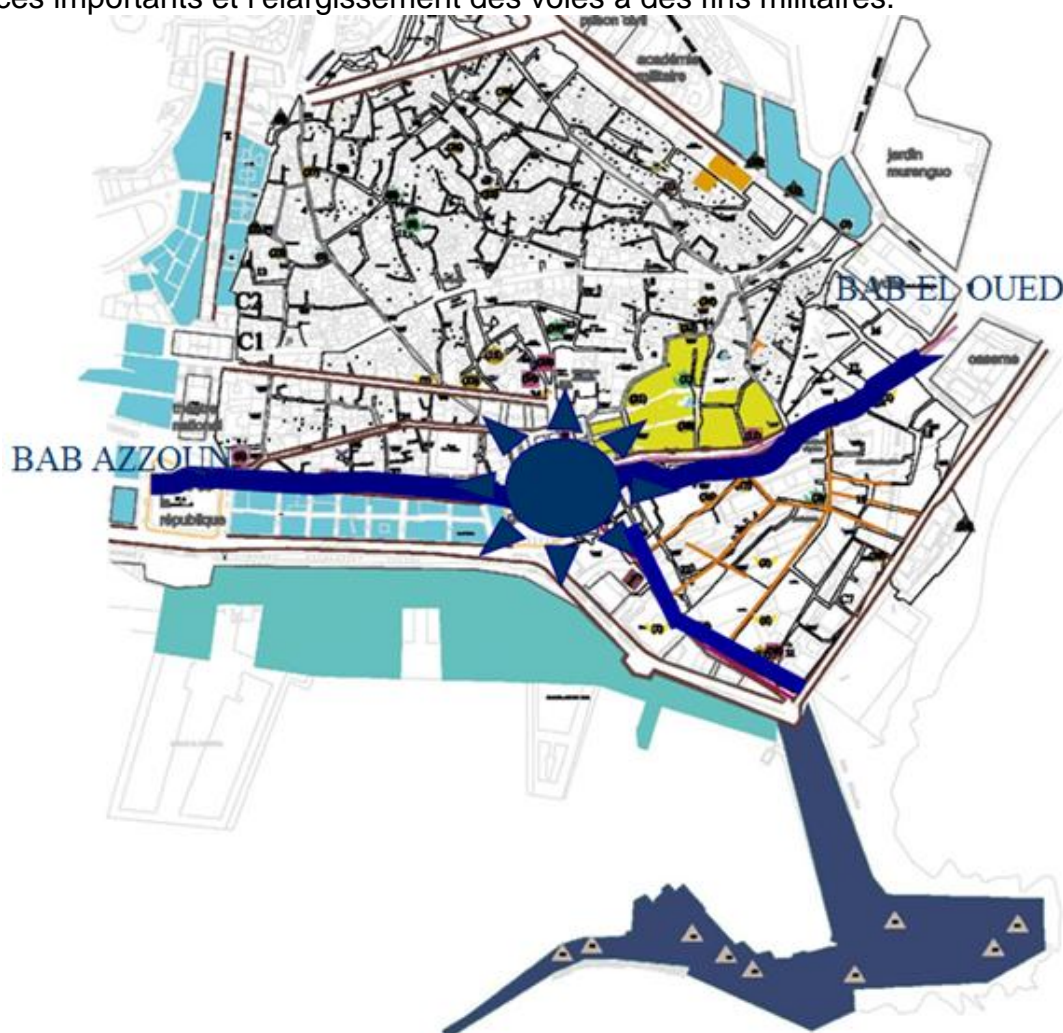


Figure 6 :Carte première période coloniale¹³

§ Période coloniale 1846-1880

Durant cette phase, les opérations militaires se sont accentuées, engendrant des démolitions systématiques des bâtisses anciennes (environ 300 bâtisses) pour permettre l'élargissement des voies principales dans la partie basse, la partie centrale et la partie haute. Les objectifs de ces opérations militaires sont :

- L'isolement de la ville de sa citadelle et de son contact avec la mer.
- Un quadrillage systématique, matérialisé par les boulevards actuels Ourida Meddad ,Hahhad Abderezak , la rue de la Victoire, a été mis en place pour isoler la médina de l'ensemble de la ville coloniale.

¹² Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

¹³ Ibid.

- Création de la rue Rondon pour isoler la partie basse de la partie haute de la casbah.¹⁴

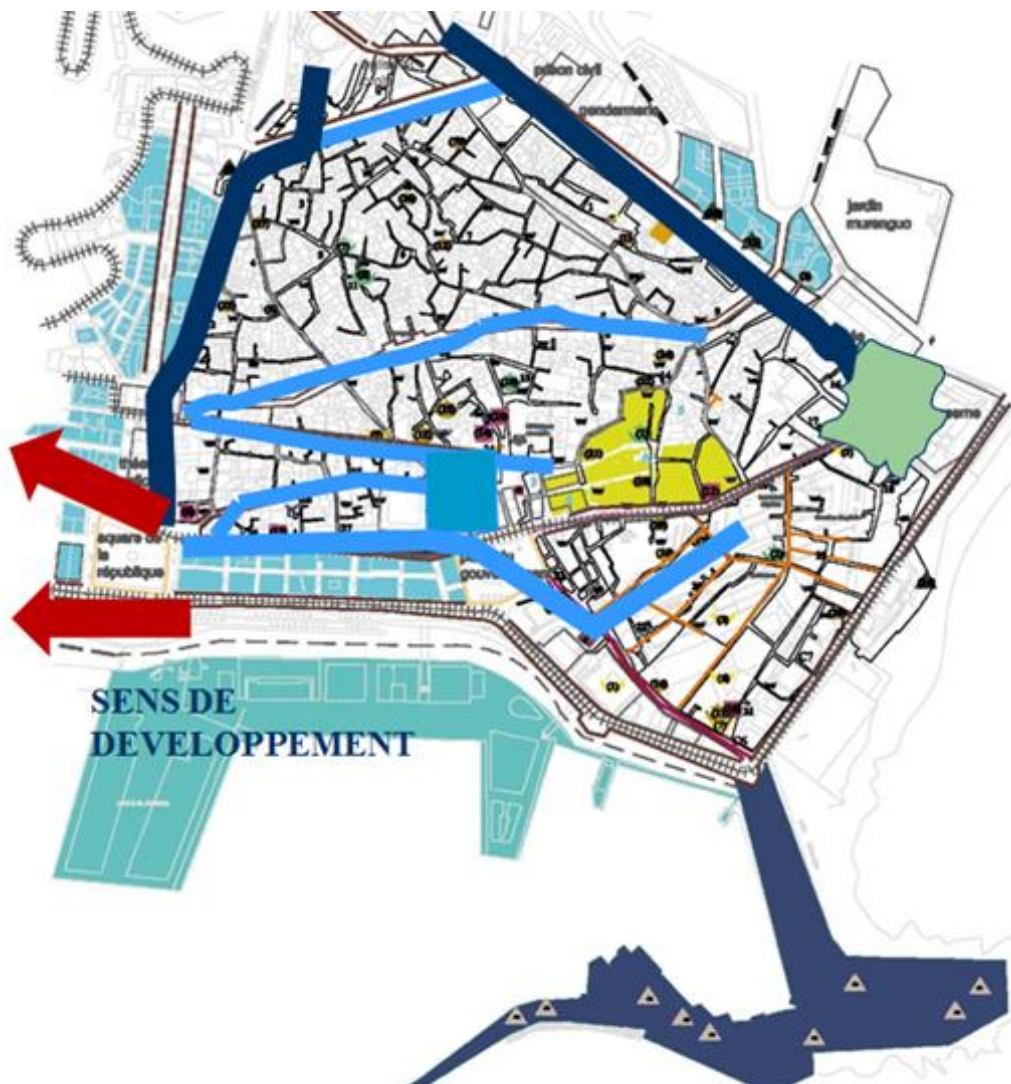


Figure 7 : Carte deuxième période coloniale¹⁵

§ Période coloniale : 1880-1940

En phase finale, une grande partie des constructions anciennes fut démolie notamment dans la partie basse pour laisser place aux grands équipements dont avait besoin le colonisateur. L'extension de la ville coloniale, après l'isolement de la médina, s'est faite vers le sud (quartier d'ISLY) et vers l'ouest (casernement militaire).¹⁶

▼ Récapitulatif de la période coloniale :

Les percements de l'époque coloniale, ont été suivis de démolitions systématiques de tous les édifices publics ou privés, civils ou religieux, symboles de l'identité locale ; qui gênaient ces opérations dévastatrices, il s'en est suivi une table rase de toute la

¹⁴ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

partie basse de la casbah laissant place à un ensemble urbanistique complètement déstructuré.

Ces opérations devaient se poursuivre pour donner naissance à un quadrillage systématique de toute la casbah, pour réaliser la ville de type haussmannienne¹⁷

§ Etat actuel :

L'indépendance a finalement eu presque les mêmes conséquences sur la Casbah. En effet, depuis cette date les démolitions pour cause de vétusté ne cessent de se multiplier. Avec ou sans projet. Les maisons s'effondrent à une grande allure. La Casbah est devenue un réceptacle des sans-logis en mal d'urbanisme. Elle va de nouveau être soumise aux modifications. Ils ont aussi troublé le fonctionnement de la ville en général et entièrement modifié les règles de gestion interne de la casbah en particulier.

De 1962 à 1998 l'attention a été portée sur les monuments classés (palais et mosquées) pour s'étendre ensuite aux ensembles vivants ; secteurs sauvegardés et sites historiques.

La Sous-Direction Des Musées Et Monuments Historiques fut le premier organisme qui dressa un bilan de la situation de la casbah, et fut transmis à l'UNESCO entre 1965 et 1966. Faute de moyens, seuls les monuments historiques classés ou en voie de classement furent pris en charge.

L'Atelier Casbah fut ensuite créé sous la tutelle du ministère des travaux publics en 1968, pour prendre en charge la réhabilitation et la sauvegarde de la casbah.

Le COMEDOR « comité d'études, de développement et d'organisation » de l'agglomération d'Alger, En 1972; établit une étude sociodémographique détaillée.

Le POG d'Alger (plan d'organisation générale) fait de la Médina un pôle structurant en 1975.

A partir des années 90, la réinsertion urbaine dans la métropole Algéroise, du site de la Casbah, est devenue un objectif à réaliser.

Le PDAU d'Alger, proposa La Casbah comme centre historique, culturel et touristique en 1995.

Le Projet de la zone extra portuaire a été initié par la direction de l'urbanisme de la wilaya d'Alger, entre 1994 et 1996. Il constitue un autre projet d'insertion de la Casbah dans la métropole Algéroise.

Projet d'aménagement de l'îlot Lalahoum : L'étude lancée en 1999, propose l'aménagement d'un jardin archéologique au niveau de l'îlot Lalahoum.

Le projet du carrefour du millénaire constitue l'opération phare du Grand Projet Urbain, initié par les autorités du Gouvernorat du Grand Alger en 1997- 1999. ¹⁸

¹⁷ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

¹⁸ Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain Enjeux diagnostiques et documentations –bureaux de l'UNESCO à Rabat).

§ Périmètre de sauvegarde :

Avec l'avènement de la **loi 98.04** relative a la protection du patrimoine et plus précisément son chapitre III, la notion de secteur sauvegardée est née
Mais il faudra attendre l'année 2003 pour que soit promulgué le **décret N° 03-324 du 5 octobre 2003** relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, et enfin l'année 2005, pour que soit promulgué le **décret exécutif N° 05.173 du 09 mai 2005** portant sur la création et les délimitation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

Les limites du secteur sauvegardé:« Casbah d'Alger »sont

- Au Nord, dans l'axe, par la rampe Louni Arezki et la rue Oudelha Mohamed.
- A l'Est contournant l'Amirauté et la jetée Kheir-eddine.
- Au Sud, englobant le mole El Djefna (quai N°7) et parcourant dans l'axe les rues: Azzouz Ben Bachir, Bakel Said ,de Bone ,Debih Cherif ;rejoignant le bastion Sud-Ouest de la caserne Ali Khodja.
- A l'Ouest, longeant la rue Boualem Bengana.
- Le secteur sauvegardé, classé par la commission nationale en 2005, couvre la totalité du périmètre classé patrimoine mondial en 1992, y compris l'amirauté et une partie du port, et déborde sur les communes limitrophes.
- La superficie totale est de 105 ha¹⁹

¹⁹ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegarde de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

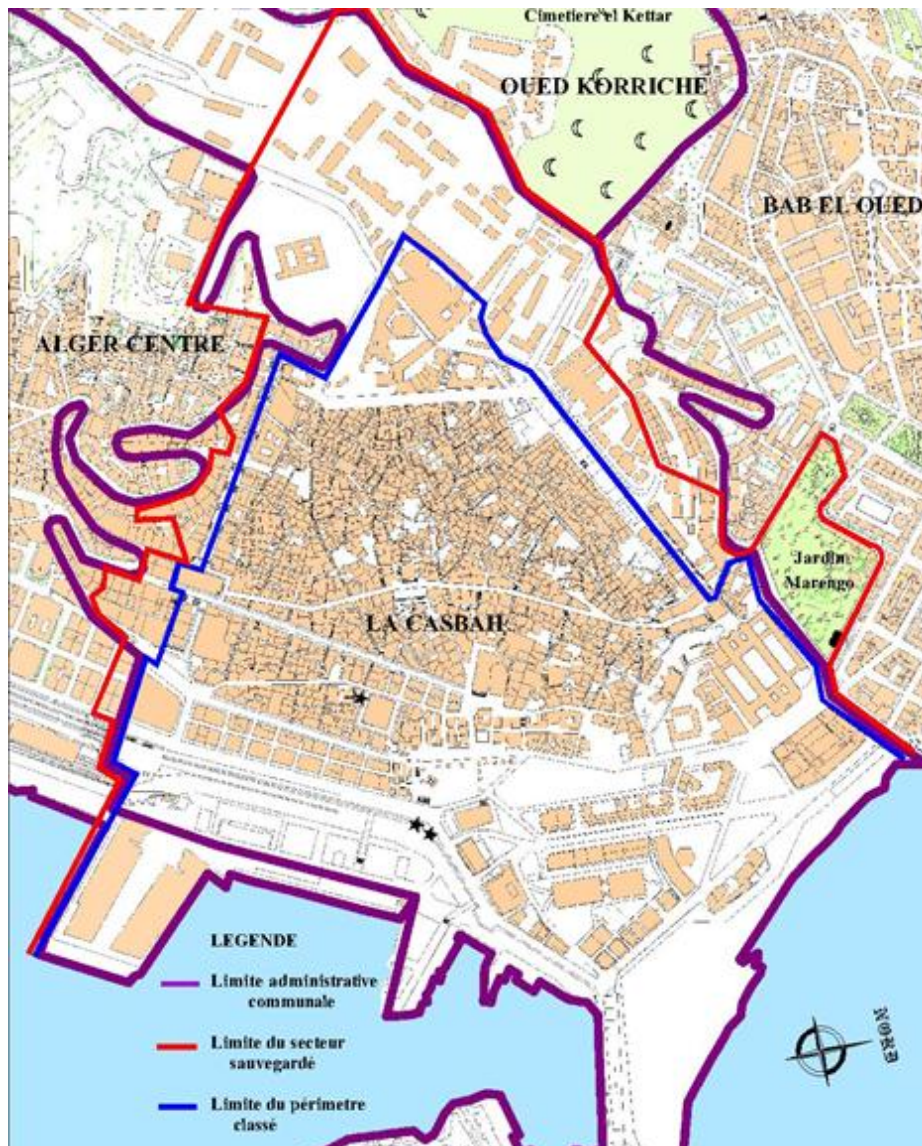


Figure 8 : Délimitation du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger²⁰

²⁰ Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la casbah d'Alger -bureau d'étude: CNERU-

2. Les caractères de l'urbain

La casbah représente un étagement au-dessus des voutes du front de mer et des fortifications du port. La ville est structurée de trois systèmes organisateurs du tissu urbain, à savoir :

- Le parcellaire haussmannien
- Le bâti vernaculaire
- Les espaces libres; jardins et places

Au niveau de la basse Casbah nous avons une multitude de voies et qui sont très différentes les unes des autres, parmi ces voies on retrouve; la rue Bâb Azzoune et Bâb El Oued, Boulevard Ché Gevara...Ces voies ont chacune leur identité, leur caractère, et leur importance dans la structure urbaine.

§ La Rue d'Angkor

Cette rue est dans la continuité de l'autoroute ou de la Nationale 11 et donc a une fonction de transit, elle se situe entre les voûtes et le port, et permet au véhicules de contourner le quartier de la marine, et débouche directement sur Bâb El Oued.



§ Le Boulevard Ché Guevara

Ce boulevard relie le Square Port Said à la place des Martyres, et fait face au port d'Alger. Sa continuité et son identité est assurée par les arcades, et le gabarit de ses bâtiments. La Mosquée de la Pêcheurie représente un point de repère très fort au bout du boulevard.





§ La Rue Amara Rachid

Cette rue est très structurante pour les véhicules, par contre elle est faiblement structurante pour les piétons.

La rue Amara Rachid est dans la continuité de la rue d'Angkor est débouche sur bastion 23, la circulation mécanique et piétonne sont séparés. Son identité et sa continuité sont assurés par les arcades.



§ La Rue De La Marine

Cette rue est un ancien tracé romain (Décumanus), elle relie la place des martyres et la casbah à l'entrée de l'amirauté, dans l'histoire cette rue était très structurante vue qu'elle liait la ville et le port.





3. Contexte social et vécu des espaces urbains

A l'indépendance, après une dramatique rupture avec l'ancien ordre, les Algérois héritent d'une ville moderne, mais sans un mode d'emploi. L'appropriation de cette œuvre urbaine va provoquer un immense mouvement des populations au sein de la ville, ce mouvement se faisant dans le sens de la périphérie vers les quartiers du centre. Brièvement les habitants de tous les quartiers musulmans, surpeuplés et sous-équipés vont se ruer vers les quartiers européens aérés, très équipés, de grande qualité des logements et de meilleur urbanisme.

C'est ainsi que les habitants de la Casbah vont désertier leurs quartiers. Une fois installés dans leurs nouveaux quartiers, les anciens de la Casbah ne reviendront vers leurs maisons et quartiers d'origine que pour évoquer, avec nostalgie, la belle époque de leur enfance et l'épaisseur des relations sociales si riches du voisinage. Toutefois, ils s'en réclament pour mieux valoriser et légitimer une plus ancienne citadinité. Mais ils ne retourneront plus vers la Casbah qu'ils ont désertée ; laissant leurs places à des locaux et bureaux administratifs et surtout le quartier de la basse casbah.

Après une croissance démographique et une surpopulation du centre, cette zone connaît une sur-densification ; un tissu urbain ancien mêlé à celui d'une époque coloniale, mixte variant de tissu résidentiel à des commerces parfois même des commerces informels, entouré d'éléments symboliques et forts de l'histoire. Un tel mélange de culture et de société fait perdre à cette zone sa véritable identité urbaine historique et économique. Une ségrégation socio-résidentielle ne cesse de creuser un fossé entre les deux mondes.

La basse Casbah est constamment occupée par les commerçants de rue, ce qui rend la circulation très difficile à certains moments de la journée et pose le problème de la propreté de ces lieux. Les résidents actuels ne semblent pas prêter attention à la valeur historique et patrimoniale de ce périmètre ; ce qui ne les stimule pas pour se mobiliser en vue de préserver l'image de leur cité à travers des actions associatives.

L'espace urbain vécu est structuré par la morphologie du site, la pratiques et son histoire, en effet, la morphologie du site de la Casbah en amphithéâtre et canalisé par la mer et dominant le port et en relation direct avec son histoire.

Cette configuration stratégique se retrouve amputée par sa relation avec la mer. Ces éléments de l'espace vécu renvoient aux concepts d'identité, de caractère et de mémoire du lieu perdue par les usagers et déconnectée de la continuité urbaine.

4. Problématique générale

La Casbah est un patrimoine de culture, d'architecture, d'histoire, d'identité et de symboles forts. Sa mise en valeur et son insertion à la continuité urbaine et marine, sont des concepts directeurs, qui nourrissent les actuelles réflexions.

De nombreuses études ont été menées depuis que le premier intérêt a été manifesté par les décideurs politiques au cours des années 1970. L'intérêt de celles-ci est d'exposer à la fois la nécessité de la sauvegarde, mais surtout les difficultés de toutes sortes quant à la problématique du centre historique comme cadre bâti, et comme contenu social changeant causé par la rupture de la dynamique urbaine et de la relation terre-mer. Aussi, plusieurs grandes questions se conjuguent pour constituer de véritables handicaps qui sont à l'origine du peu de résultats de l'action de sauvegarde menée depuis une trentaine d'années.²¹

Par ailleurs, l'étude des espaces urbains, tente de prendre en compte les besoins non-quantifiables qui se rattachent au concept d'espace vécu. Ainsi, au-delà de la taille et du type d'espace à concevoir, c'est la référence au contexte socio-culturel qu'il convient de considérer lors d'une opération de programmation urbaine.

Or si on prend en considération le vécu des espaces urbains liés à la mer de la basse casbah, on constate une **rupture historique, physique et fonctionnelle avec la dynamique urbaine du reste de la ville**, physique par la voie de circulation qui sépare Bab el Bahr de ses jetées, et fonctionnelle par le caractère inadéquat des fonctions qui investissent ces jetées.

Suite à ces considérations une problématique générale est déduite à savoir :

Comment réinvestir les espaces urbains liés à la mer de la basse Casbah, et leur conférer une dimension attractive afin que l'utilisateur puisse s'identifier et s'approprier ces espaces ?

²¹ (Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain Enjeux diagnostiques et documentations –bureaux de l'UNESCO a Rabat).

III. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

1. Etude du cas de Bab El Bahr

Les aménagements et alignements français au début de la colonisation ont bouleversé irrémédiablement la configuration urbaines et surtout l'authenticité de la majorité des villes anciennes algériennes.

Alger n'est pas en reste et les travaux du Boulevard de l'Impératrice initiés en 1860 par la colonisation qui casse ce lien Terre-Mer entre la Casbah et la Méditerranée.



Figure 9 : Iconographie, Rue du rempart

Actuellement dénommé Boulevard Ché Guevara, cet axe structurant constitue la façade maritime de la ville d'Alger.

Si le contact visuel avec la mer est évidemment garanti, le contact physique est absent malgré la présence de rampes et escaliers menant vers les jetées du port.

Le contact fonctionnel est tout aussi rompu puisque aucune attractivité n'est offerte vers la mer envers les usagers de la Casbah.

Parmi les points d'accès physique encore existant vers la mer est le lieu de **BAB EL BAHR**. A proximité de des deux mosquées et de la place des martyrs et menant vers la rue d'Angkor la porte authentique ottomane n'existe plus victime des aménagements coloniaux sous forme d'escaliers.

Cependant, cette porte constitue une **structure de permanence** du lien historique entre la Casbah et la mer.



Figure 11 : Vue sur Boulevard Ché Guévara



Figure 10 : Vue sur Bab El Bahr et place des Martyrs

Elle donne directement sur la mer, elle a parfois pour nom « porte de la douane », « porte de la pêche » ou « porte du poisson » car c'est là où sont déchargées les marchandises avant d'accéder à la ville. Et aussi au pied de cette porte qu'accostent les bateaux des pêcheurs ou l'on construisait et réparait les navires de pêche



Figure 12 : Iconographie du lieu de Bab El Bahr à l'époque Ottomane



Figure 13 : Iconographie du lieu de Bab El Bahr à l'époque Ottomane

A l'époque Ottomane Bab El Bahr est un important point de passage fonctionnel économique pour les commerçants et pêcheurs.

« ..., se trouve une autre porte appelée Porte de de la Pescaderie (Pêche) que le docteur shaw appelait Porte du Poissonnier et par laquelle tous les pêcheurs. C'est

aussi par cette porte qu'entrent et sortent tous les commerçants et toutes les marchandises qui vont en pays chrétien et en viennent. ... »²²



Figure 14 : Photo à partir du Boulevard de l'impératrice après aménagement de la place du Gouvernement



Figure 15 : Vue sur lieu de Bab El Bahr après aménagement des escaliers de la pêche

Après les aménagements du boulevard du front de mer Bab El Bahr est détruite et réaménagée en escaliers menant vers la pêche.

« La plus importante réalisation urbaine à Alger sous le Second Empire est le boulevard de l'Impératrice dont la création est décidée par le décret impérial du 12 mai

²² L'histoire d'El Djazair d'Abderrahmane KHELIFA

1860, Ce boulevard longeant la mer sur une distance de plus d'un kilomètre et demi devait aussi bien assurer, du côté de la mer, le rôle de rempart et relier les extrémités des anciens remparts, que constituer un pôle économique et offrir un parcours agréable et attractif pour les touristes. »²³



Actuellement ces escaliers de la pêcherie lieu de Bab El Bahr, sont dévalorisés et déconnecté des jetées de la mer par la voie mécanique qui constitue une rupture physique.

« En 2003, il y a eu des travaux sur la partie ouest de la mosquée, on a pu voir les traces de l'arcade de la porte qui menait vers le port. Malheureusement la municipalité n'a pas jugé bon de marquer l'emplacement de la porte qui se trouvait dans le prolongement du mur rempart de la mosquée. »²⁴

2. Problématique spécifique

La principale raison de cette rupture urbaine, fonctionnelle et historique, est la colonisation qui apporta avec elle sa conception de l'espace ordonné, en s'appropriant le boulevard du front de mer ainsi que les jetée liées aux voute à des fins militaires, ainsi les activités injectées au niveau des jetée qui sont des espaces urbains stratégiques, sont dépassés et inadapté par rapport aux potentialités et valeurs historique et patrimoniales du lieu.

Et de manière plus spécifique une problématique s'impose à savoir :

Comment tenir compte des potentialités patrimoniales de la basse Casbah et de ses jetées du port, pour attirer les usagers et des fonctions adaptées et adéquates au site, tout en pérennisant la relation terre-mer de la basse Casbah, et ainsi retrouver une mémoire du lieu perdue ?

²³ Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie 1830-1930 de Nabila OULEBSIR

²⁴ L'histoire d'El Djazair d'Abderrahmane KHELIFA

IV. OBJECTIF DE LA RECHERCHE

De nos jours le centre historique d'Alger suscite les préoccupations des pouvoirs publics au moins pour deux raisons. D'une part, la Casbah, unité urbaine aux conditions spatiales si précaires, demeure marginalisée et isolée. D'autre part, comme contenu social, les populations n'ont pas été intégrées aux bénéfices des divers programmes d'amélioration des conditions économiques réalisés dans les autres parties modernes de la ville. Il est important de rappeler que la Casbah, site exceptionnel, est le témoin d'une civilisation, c'est la mémoire d'Alger à forte charge symbolique qui se retrouve aujourd'hui amputé de sa relation et contact avec la mer.

L'espace urbain vécu est structuré par la morphologie du site, la pratiques et son histoire, en effet, la morphologie du site de la Casbah en amphithéâtre et canalisé par la mer et dominant le port est en relation direct avec son histoire. Cette configuration stratégique se retrouve amputée par sa relation avec la mer. Ces éléments de l'espace vécu revoient aux concepts d'identité, de caractère et de mémoire du lieu perdue par les usagers et déconnectée de la continuité urbaine

L'intention urbaine sur la basse Casbah est la création de zone de contact et d'insertion au sein des espaces liés à la mer à travers les jetées du port en relation directe avec la basse Casbah. Celle-ci serait attirée par les potentialités offertes par le lieu à l'aide d'un programme en adéquation avec le site.

Cette restructuration des espaces urbains liés à la mer a pour objectif **la requalification des jetées du port en connexion avec la basse Casbah**, en un nouveau pôle inséré dans la continuité urbaine qui aura un impact majeur sur la basse Casbah et la replacera dans sa vocation principale et dons son statut d'unité urbaine.

Les attentions sont donc accrues aux opérations de sensibilisation et de reconnaissance de la part de la société locale pour conduire à l'appropriation des jetées du port en connexion avec la basse Casbah, avec des actions et de **requalification, d'intégrations et revitalisation de ces jetées du port** pour attirer les usagers et renouer la basse Casbah avec la mer et ainsi retrouver cette mémoire du lieu perdue ; et ainsi garantir une **Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse Casbah d'Alger par la structure de permanence du lieu de Bab El Bahr** .

CONCLUSION

A travers ce premier chapitre et après étude du lieu de la casbah et la basse casbah plus précisément nous dégageons d'abord une problématique générale autour de la relation terre-mer de la basse casbah qui nous mène vers une problématique plus spécifique celle de Bab El Bahr. Ceci nous permettra de d'élaborer une stratégie d'intervention afin de répondre au mieux aux problématiques.

CHAPITRE B : IDEATION ET CONFIGURATION DE L'INTERVENTION

INTRODUCTION

Nous aborderons à travers ce chapitre, tout d'abord un diagnostic et les stratégies d'intervention du périmètre d'étude incité par la problématique spécifique qui est constitué autour de Bab el Bahr, afin de définir la thématique sur la laquelle s'articulera l'intervention, et aussi l'élaboration du programme qui répondra à la problématique. Et par la suite nous aborderons l'ensemble des concepts et principes de composition afin de déterminer le parti architectural et la configuration de l'intervention.

I. DIAGNOSTIC DU PERIMETRE D'INTERVENTION

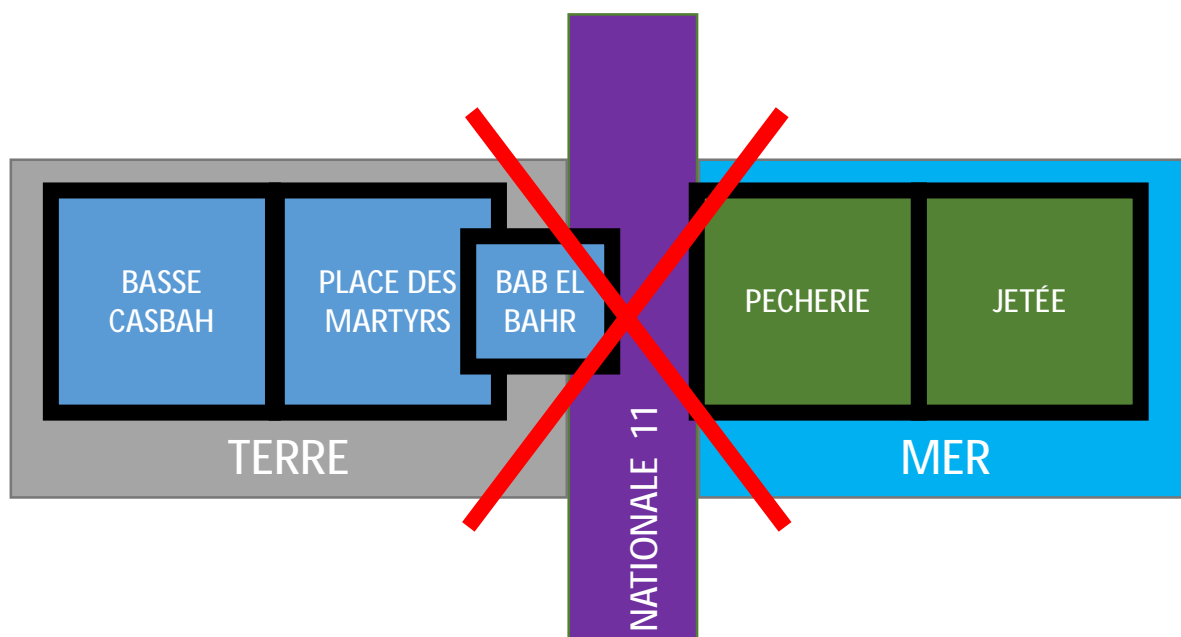
Ce diagnostic s'effectuera sur la base d'une matrice FFOR : Forces, Faiblesses, Opportunités, Risques (SWOT).

Cette matrice permet d'identifier des stratégies en vue d'atteindre les objectifs recherchés. L'analyse interne identifie les forces et les faiblesses. L'analyse externe identifie les opportunités et les menaces.

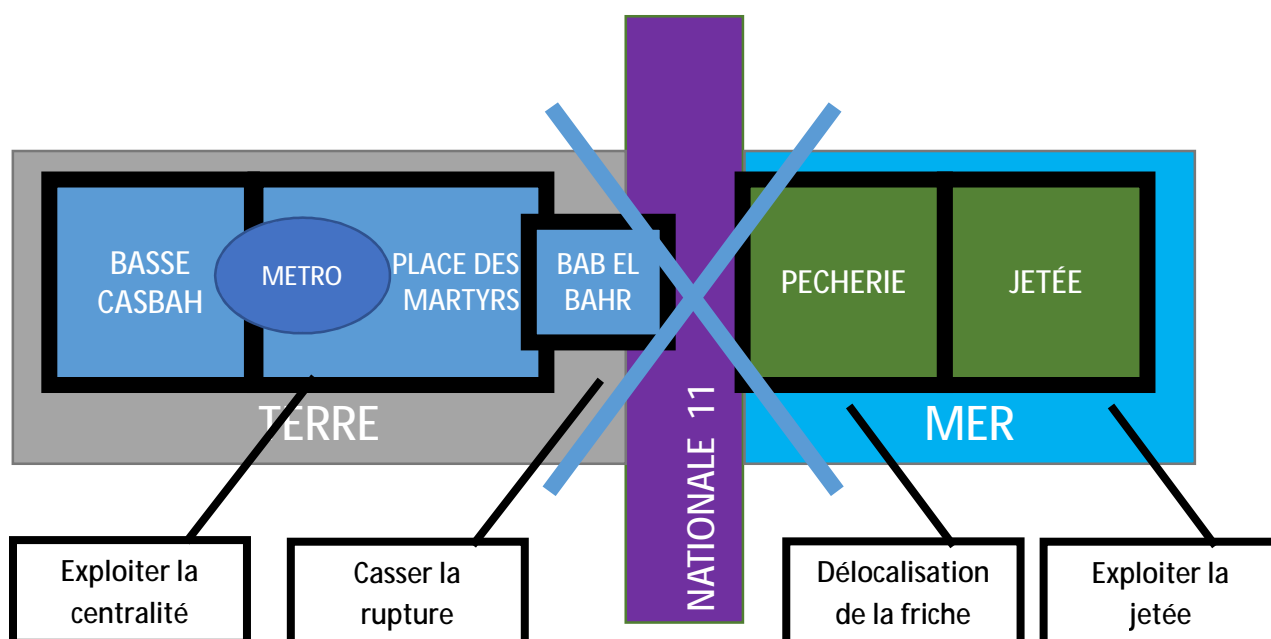


FORCES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de la Casbah (lien historique) - Potentialité visuelle (vue sur mer) - Centralité constitué par la Place des Martyres 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de la future station de Métro au niveau de la place des Martyrs - Position névralgiques par rapport aux nœuds de circulation - Présence des structures de voutes
<ul style="list-style-type: none"> - Dévalorisation de Bab eL Bhar - Rupture de la liaison historique terre-mer avec la basse casbah - Accessibilité perfectible en terre et mer - Forte Dénivelé entre le boulevard Che Guevara et la rue d'Angkor 	<ul style="list-style-type: none"> - La route Nationale 11 - Activité commerciale incompatible et inadéquate (informelle)
FAIBLESSES	MENACES

II. STRATEGIE D'INTERVENTION



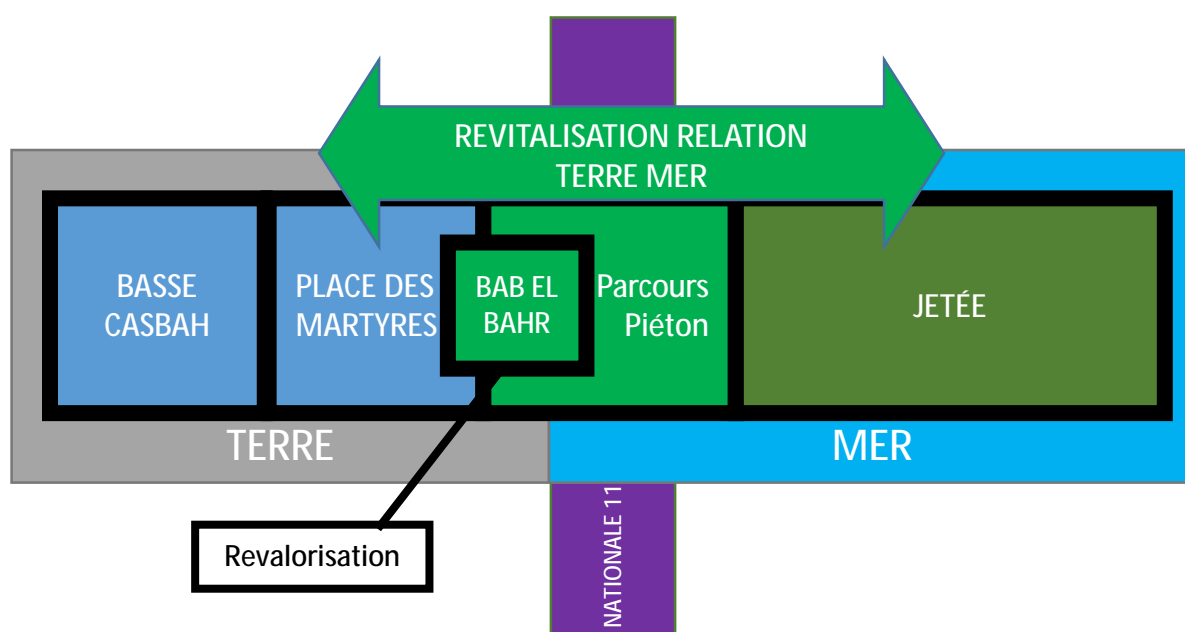
Le diagnostic du périmètre d'intervention est schématisé où on dénote la rupture de la relation terre-mer et la dévalorisation du lieu de Bab El Bahr.



Dans le cadre de la revitalisation de la relation terre-mer de la basse Casbah les stratégies d'intervention s'articuleront autour de :

- L'exploitation de la centralité du lieu névralgique de la place des Martyrs en particulier dans la projection de la station de métro.

- Supprimer la rupture de Bab El Bahr avec ses jetées en vue de la revaloriser.
- Délocaliser la friche de la pêche qui en inadéquation et n'offre aucune attractivité pour la basse Casbah.
- Exploiter la jetée en la rendant attractive afin que les usagers puissent d'identifier et se réapproprier ces espaces liés à la mer.



En résultat on obtient un parcours piéton allant de la place des Martyrs vers la mer passant par Bab El Bahr, en enfouissant la voie mécanique, et ainsi garantir la revitalisation de la relation terre-mer de la basse Casbah.

III. DEFINITION DU THEME

1. Définition du thème

La revitalisation du lien historique terre-mer permettra de retrouver l'accès **PHYSIQUE** vers la mer perdu lors des réaménagements coloniaux. La récupération de l'assiette de la friche offre une potentialité urbaine à saisir avec le lien retrouvé.

COMMENT EXPLOITER CETTE POTENTIALITE ?

La revitalisation du lien ne peut être réussie que si celui-ci est utilisé à travers un **parcours** allant de la centralité historique de la place des martyrs à la jetée traversant Bab el Bhar.

Par conséquent, la finalité de ce parcours doit recevoir une fonction d'appel afin de garantir l'usage de ce parcours. Cette fonction d'appel tournera sur la thématique **commerciale** et **ludique**, au niveau de la jetée donnant sur le port de **pêche**, il serait intéressant de développer cette thématique adéquate avec la mer et la thématique ludique d'appel.

Ce parcours peut être ponctué d'une fonction **culturelle** afin de mettre en valeur et promouvoir l'histoire de la pêche en particulier et celle de l'activité portuaire historique ottomane en général.

2. Définitions des concepts

Les attentions sont accrues aux opérations de sensibilisation et de reconnaissance de la part de la société locale pour conduire à l'appropriation des jetées du port en connexion avec la basse Casbah, avec des actions et de **requalification, d'intégrations et revitalisation de ces jetées du port** pour attirer les usagers et renouer la basse Casbah avec la mer et ainsi retrouver cette mémoire du lieu perdue ; et ainsi garantir une **Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse Casbah d'Alger par la structure de permanence du lieu de Bab El Bahr.**

· Revitalisation urbaine

La revitalisation urbaine intégrée (RUI) est une approche qui vise à établir un diagnostic des secteurs défavorisés sur un territoire, puis à identifier des actions prioritaires et structurantes pour leur milieu. La RUI vise l'amélioration des conditions socioéconomiques des habitants du secteur visé, ainsi que l'amélioration des conditions physiques et environnementales de leur milieu de vie, par le moyen d'interventions ciblées et concertées avec la communauté. L'approche favorise également la consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation.

La RUI est une pratique qui a cours depuis une trentaine d'années. L'approche a été développée pour pallier les limites des interventions sectorielles ou ponctuelles, qui ont démontré leurs limites pour améliorer les conditions de vie dans les secteurs dévitalisés à forte concentration de pauvreté et en déficit d'infrastructures.

· Requalification urbaine

Le renouvellement urbain désigne aussi parfois le phénomène plus limité de requalification de quartiers existants sans avoir recours pour autant à la démolition. On parle alors de réhabilitation.

La requalification est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues. De cette définition se dégage une grande carence dans les opérations de requalification urbaine quand elles se limitent aux aspects purement techniques de l'urbanisme et de l'aménagement. Les opérations de requalification ratent effectivement leurs objectifs quand elles tournent le dos à la qualification des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des travaux.

3. Cadre juridique

Loi 98-04 du 15 juin 1998:

Elle est relative à la protection du patrimoine culturel et vient palier les lacunes de l'ordonnance 67-281 du 20 Décembre 1967 relative aux fouilles. Elle propose une

nouvelle vision du patrimoine et une réelle avancée en élargissant la notion de biens culturels au patrimoine immatériel ignoré. Elle définit la notion du patrimoine culturel, comme «l'ensemble des biens culturels immobiliers et immatériels».

Quelques recommandations de la Loi 98-04 du 15 juin 1998

Titre I

Dispositions générales

Article 1er : la présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

Article 2 : aux termes de la présente loi, sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légué par différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours.

Titre II

De la protection des biens culturels immobiliers

Art.8- les biens culturels immobiliers comprennent :

Les monuments historiques

Les sites archéologiques

Les ensembles urbains ou ruraux.

Chapitre II

Art 28-les sites archéologiques sont définis comme des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.

Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels.

Art.29- les sites archéologiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels conformément à la procédure prévue par les articles 16,17 et 18 de la présente loi.

Art.30- il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leurs zones de protection.

Art.35- tout projet devant être implanté dans une réserve classée doit être en conformité avec les activités qui peuvent y être exercées et qui sont déterminées, au préalable, par les services compétents du ministère chargé de la culture et inclus dans le cadre de projets d'aménagement et d'urbanisme ou des plans d'occupation des sols.

Chapitre III Secteur Sauvegardé

Art. 41- Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.

Titre V. Les Recherches Archéologiques :

Art.70- au sens de la présente loi, on entend par recherche archéologique toute investigation menée scientifiquement sur le terrain et utilisant les technologies nouvelles dans le but de reconnaître, localiser, identifier des vestiges archéologiques de toute nature et de toute époque pour des reconstitutions à caractère économique, social et culturel et ce, afin de faire progresser la connaissance de l'histoire dans son sens le plus étendu.

Ces travaux de recherches peuvent être fondés sur :

- Des prospections systématiques et des recensements à l'échelle d'un espace donné, d'une région, de nature terrestre ou subaquatique.
- Des fouilles ou sondages terrestres ou subaquatiques.
- Des investigations archéologiques sur des monuments.
- Des objets et collections de musées.

4. Etude d'exemples

§ **Vieux port de Barcelone**

Dans leur plan stratégique, Port Vell était construit comme un port commercial, logistique et historique. Le gouvernement, mis l'accent sur la dernière, un site historique vieilli et qui a souffert de plusieurs expansions au cours de ces dernières décennies. La problématique a été de revitaliser le vieux port et le réintégré dans la dynamique touristique de Barcelone.



Figure 16 : Vue aérienne du vieux port de Barcelone



Figure 17 : Vue de la Rambla et vieux port de Barcelone

Accessible au bout des Ramblas derrière le monument à Colomb, le vieux port de Barcelone comme son nom l'indique fut réhabilité après la récupération du front de mer en 1992, suite aux jeux olympique. Le port de Barcelone est doté d'une passerelle (Rambla del port) qui mène à l'aquarium de Barcelone.

L'aquarium de Barcelone

Pas moins de 11000 exemplaires de 450 espèces différentes réparties sur 35 aquariums sont représentés le plus fidèlement possible à leur environnement marin à l'aquarium de Barcelone. Oursins, requins, tortues, ou anguilles, toutes les plus belles espèces des fonds marin vous donnent rendez-vous à l'aquarium de Barcelone.



Le Maremagnum

Un grand centre commercial sur 2 étages situé dans la zone du port Vell où les terrasses des bars et restaurants offrent une vue exceptionnelle sur le port. Le Maremagnum est avant tout un lieu de shopping au bord de l'eau pas comme les autres qui propose également salles de cinéma et discothèques.



§ **Vieux port de Marseille**

Les Marseillais se sont approprié le nouvel espace offert par la piétonisation partielle du Vieux-Port et son ombrière créant des jeux de reflets entre terre et eau.

Lancés en mars 2012, les travaux du Vieux-Port ont permis de dégager de la place pour les piétons en créant une vaste esplanade et en limitant le nombre de voies de circulation pour les voitures. Le Vieux-Port a été débarrassé de ses barrières, quelques jours avant le lancement officiel de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.



Figure 18 : Vue sur ombrière vieux port de Marseille

§ **Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée Mucem**

Le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) est un musée national situé à Marseille en France. Il est ouvert depuis le 7 juin 2013 lors de l'année de la Capitale européenne de la culture.

Se définissant comme un « musée de société », il est consacré à la conservation, l'étude, la présentation et la médiation d'un patrimoine anthropologique relatif à l'aire européenne et méditerranéenne, à partir de collections d'origine internationale et de recherches tournées vers une approche transdisciplinaire, concernant les sociétés dans leur totalité et dans l'épaisseur du temps.

Au-delà des collections, le MuCEM a pour vocation de fonctionner comme un forum, un lieu de débats, où les présentations de référence et les expositions temporaires s'articulent autour de grandes questions de société.



§ *Musée de pêché et nature Le Vallois Perret –Paris*

Le Musée de la Maison de la Pêche et de la Nature propose à tous une découverte pédagogique, scientifique et ludique des poissons, du milieu aquatique, de la protection de l'environnement et de la pêche.

Le bassin permet aux enfants de caresser des poissons. L'atelier nurserie propose d'observer la microfaune des rivières et son bassin de mille litres, d'admirer le silure, poisson record de la Seine.

La salle centrale présente des expositions vivantes sur les tortues aquatiques et les écrevisses et le Musée technologique de la pêche, l'une des plus belles collections de matériels de pêche du siècle dernier.

Enfin, l'Aquarama de Seine, avec ses 18 aquariums, présente les poissons du fleuve parisien, du scintillant gardon au féroce brochet, en passant par le timide poisson-chat ou le chabot caméléon...



IV. DEFINITION DU PROGRAMME

1. Les enjeux de l'intervention ²⁵

Le projet urbain est une démarche qui intègre une multitude de dimensions. Il est avant tout «un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants. Et un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociale et jouer comme levier économique, social et urbain» (F.Delarue, 1994). Partant de là, un projet urbain quelle que soit sa taille et sa thématique répond à différents enjeux suivant :

- Les enjeux urbanistiques :
- Les parcours, les rues, et belvédères sont des éléments essentiels dans la composition de l'espace urbain, et représente des lieux où se déroule la vie sociale.
- Fournir l'image globale de l'espace urbain.
- Relier les fragments des tissus en considérant les articulations.

²⁵ Cours Mr AICHE. M : DE L'URBANISME AU PROJET URBAIN.

- Les enjeux sociaux :

- Action globale qui s'inscrit dans la réalité de vie quotidienne et réconcilier le citoyen avec la ville.
- L'utilisateur est l'acteur principal présent à tout niveau de conception.
- Le projet urbain est le support de la vie sociale par l'existence des lieux qui favorisent les rencontres.
- La présence de multiples services (café, restaurants avec des terrasses, commerces, ateliers de plein pieds sur rue, associés à l'habitat ont toujours été des occasions de contact. C'est une des sources majeures de l'animation urbaine.

- Les enjeux économiques et environnementaux :

- Mobiliser les potentialités pour attirer les partenaires créateurs de richesses.
- Amélioration du cadre de vie et par conséquent rehausser l'image de la ville.
- Répartition des espaces verts dans la ville et la recherche d'un équilibre entre la ville compacte et la ville verte

- Les enjeux culturels :

- L'espace urbain se traduit par les valeurs ou dimensions symboliques qu'il porte.
- L'espace urbain doit être facilement lisible.
- L'espace urbain est donc chargé de valeurs que le projet urbain devrait renforcer et valoriser.
- La dimension symbolique est déterminante au même titre que les contraintes sociales économique et techniques.
- La ville est le lieu où s'exprime la valeur historique des sites, de l'identité et du caractère. Plus sont abondantes les valeurs culturelles, plus la société est mieux soudée et plus la ville conserve son urbanité.

2. Pour qui ? (Usagers/Utilisateurs)

Les usagers : On parle de l'usage d'un bien, alors que l'on parle d'usagers d'un service, dans notre cas ce sont l'ensemble des visiteurs du projet de Bab El Bahr à travers son musée de la pêche ainsi que du centre commerciale, mais les promeneurs du parcours maritime et les plaisanciers.

Les utilisateurs : sont ceux qui utilise le bien pour servir des usagers, dans notre cas ce sont l'ensemble des gestionnaire des conservateurs, concernant le musée de la pêche, ainsi que les commerçants et restaurateurs, concernant le centre commercial.

3. Pour quoi ? (Objectifs)

- La revalorisation du lieu de Bab El Bahr et ainsi retrouver la mémoire du lieu perdue
- La revitalisation des espaces urbains liés à la mer de la basse Casbah
- Exploiter la centralité de la place des Martyrs
- Exploiter les jetées de la basse Casbah
- Casse la rupture de la relation terre/mer
- Création d'un parcours piéton maritime passant par la structure de permanence de Bab El Bahr
- Retrouver l'accès physique de la basse Casbah vers la mer

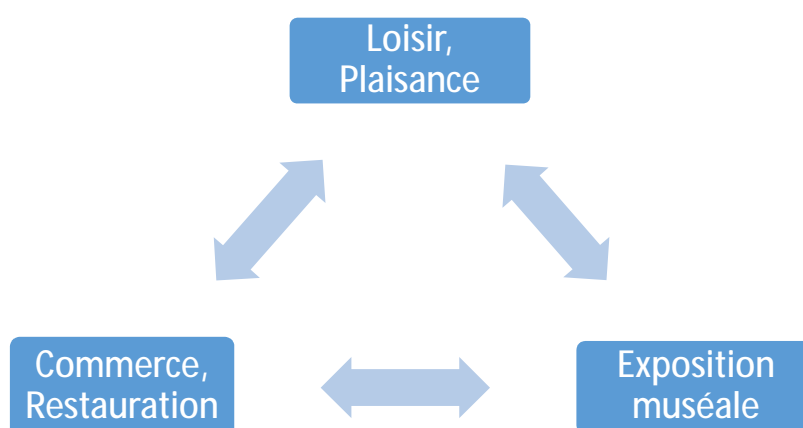
- Attribuer une vocation touristique et culturelle à la Casbah
- Conférer une dimension attractive à Bab El Bahr afin que les usagers puissent s'identifier et s'approprier ces espaces

4. Comment ? (Fonctions)

Suivant la stratégie d'intervention en adéquation avec notre périmètre d'intervention, la réflexion s'oriente vers un complexe de la marine d'Alger appelé « **Bab El Bahr** » intégrant à la fois **un Musée de la Pêche** et des fonctions tels que ; commerce, restauration, divertissement, plaisance...

Les complexes maritimes n'ont pas une unique fonction d'exposition, ils sont aussi utilisés comme centre commerciale et culturel. Cette multifonctionnalité doit couvrir l'ensemble :

- Des espaces d'exposition, de conservation et réserves,
- Mais aussi des espaces de détente, de commerce, restauration



- La fonction **loisir / plaisance** sera constitué par l'aménagement de l'esplanade maritime par divers activités liés à la détente, jeux, et plaisance maritime etc.
- La fonction **exposition muséale** sera caractérisée par un **musée de la pêche** et formera une séquence majeure du parcours vers la mer
- La fonction **commerce / restauration** sera matérialisé par un **centre commercial** constituant l'aboutissement du parcours.

5. Définition du programme général

AXES D'INTERVENTION	SOUS FONCTIONS	USAGERS/UTILISATEURS
CENTRE COMMERCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce - Rencontre - Restauration - Service - Administration - Entretien - Contrôle - Orientation 	<ul style="list-style-type: none"> - Large public - Commerçants - Réceptionnistes - Services d'entretien - Service de sécurité - Administrateurs - Touristes
MUSEE DE LA PECHE	<ul style="list-style-type: none"> - Réception - Exposition (permanente/temporaire) - Commerces - Techniques et divers - Entretien - Administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Large public - Réceptionnistes - Services d'entretien - Service de sécurité - Administrateurs - Touristes
ESPLANADE MARITIME	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce - Jeux - Restauration 	<ul style="list-style-type: none"> - Large public - Touristes

V. CONCEPTS ET PARTI ARCHITECTURAL

1. Architecture de Distinguabilité

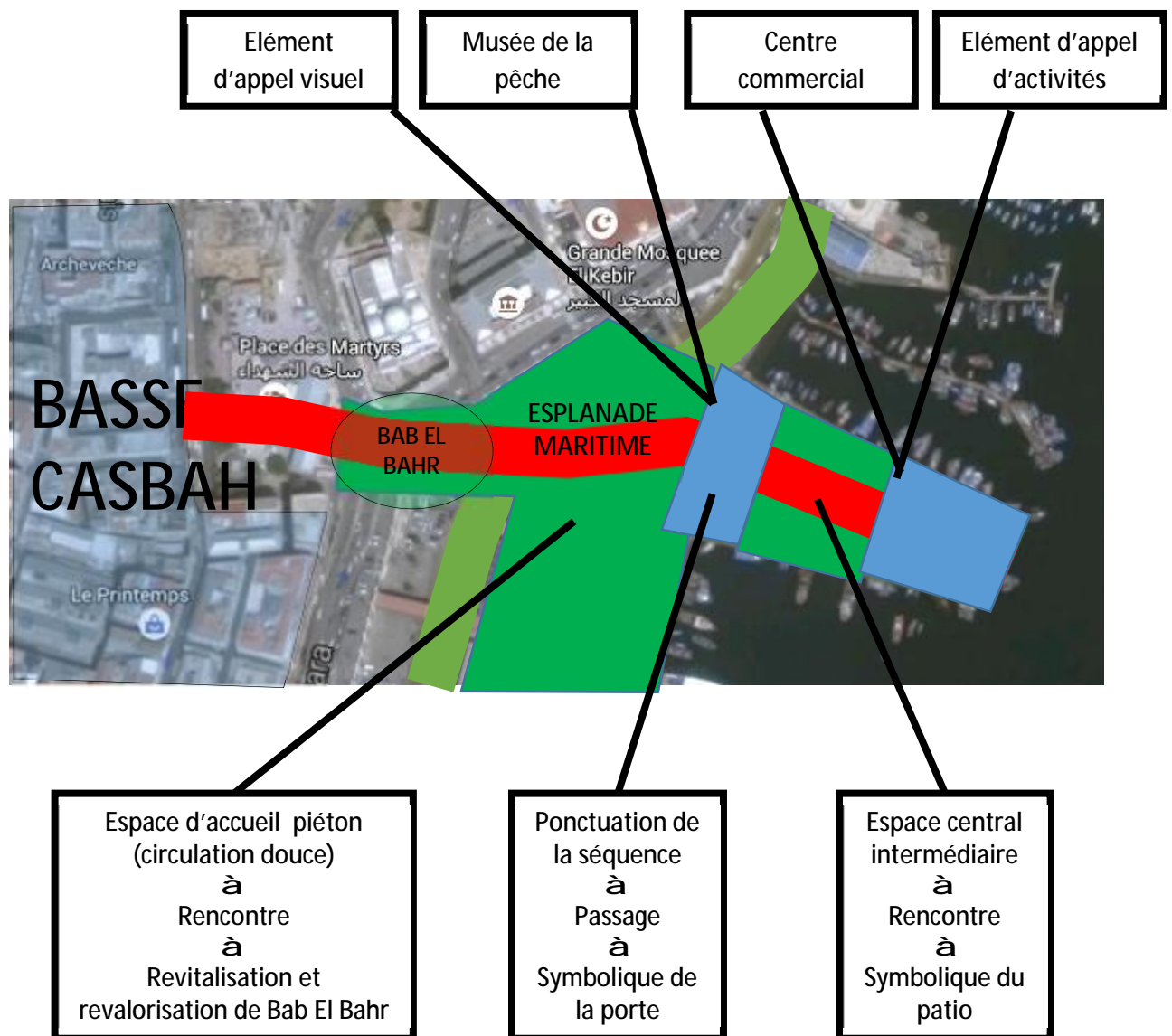
Le parti architectural esthétique devra à la fois respecter la valeur historique du lieu tout en s'inscrivant dans la dynamique urbaine et architecturale actuelle.

De ce fait, il s'agira d'opter pour une architecture de **distinguabilité** en termes de volumes **ouverts, purs** avec des matériaux contemporains.

Le discours esthétique des volumes intégrera des **rappels** sur le langage architectural ottoman algérois.



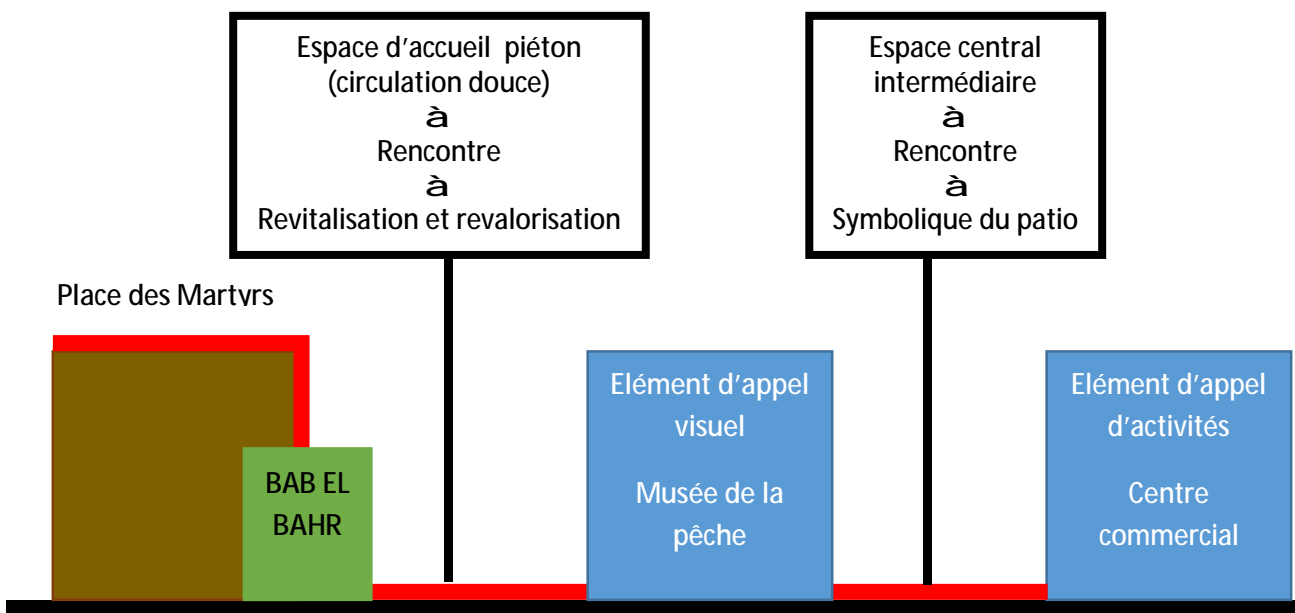
2. Principes de composition formelle et volumétrique

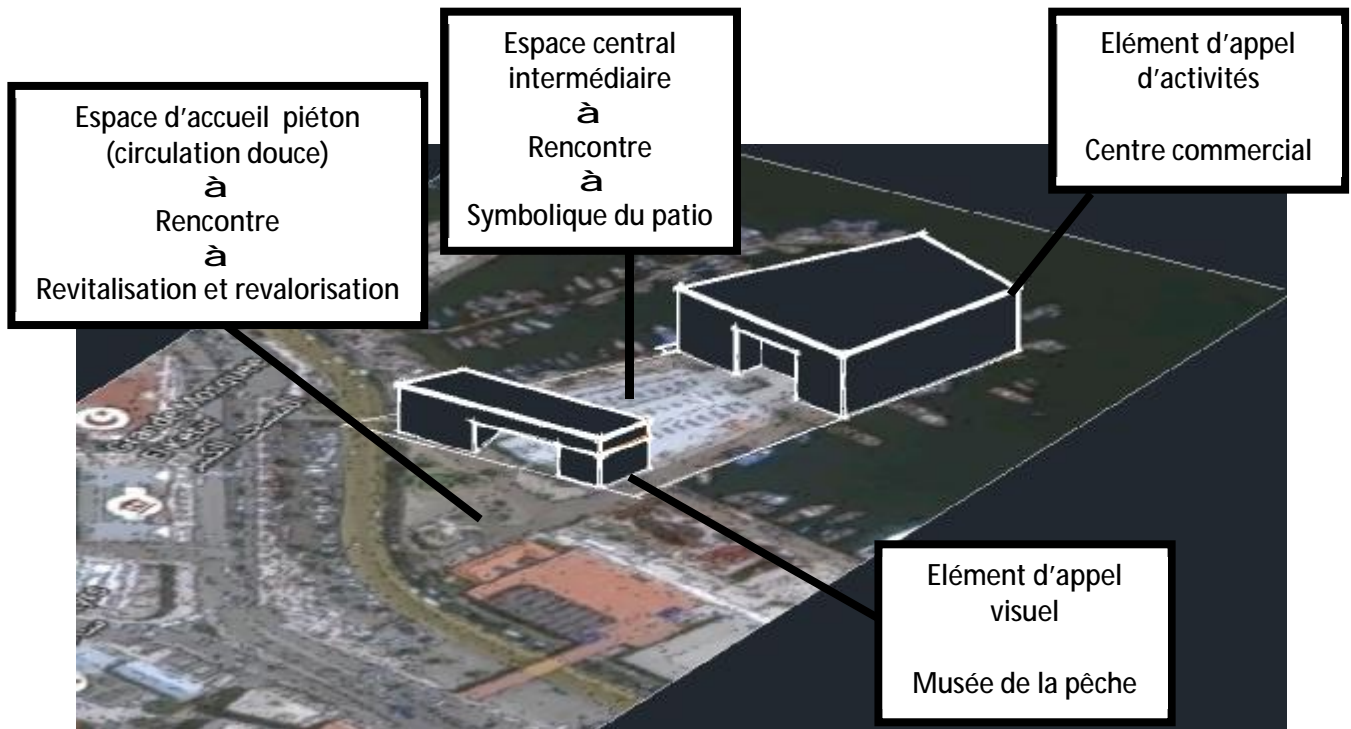


Après avoir repris les stratégies d'intervention et termes de référence du parti architectural, l'intervention se mature vers la matérialisation du parcours de l'utilisateur de la Casbah le menant de la place des Martyrs vers la mer passant par Bab El Bahr et esplanade maritime qui représente un espace d'accueil piéton (circulation douce) et ainsi répondre à la problématique de la valorisation du lieu de Bab El Bahr.

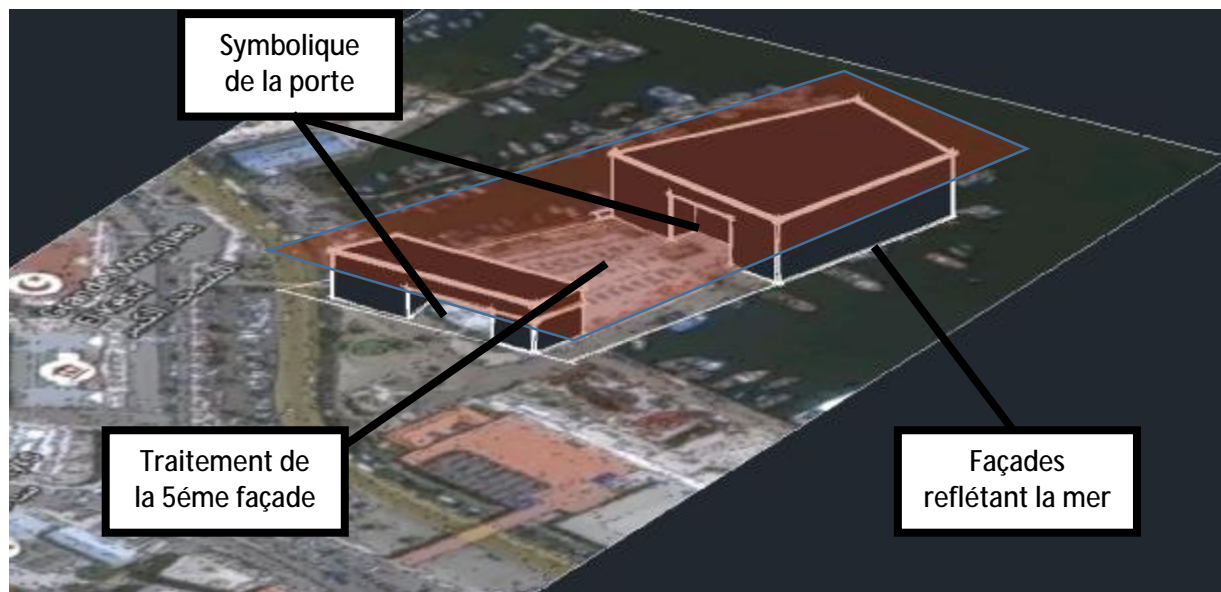
Le parcours de l'utilisateur est ponctué d'abord par un élément d'appel visuel symbolisant la porte (reflet de Bab El Bahr) et caractérisé par le musée de la pêche, et aura pour finalité un élément d'appel d'activité caractérisé par le centre commercial.

L'espace intermédiaire entre les deux entités représente un espace de rencontre, et la symbolique du patio.





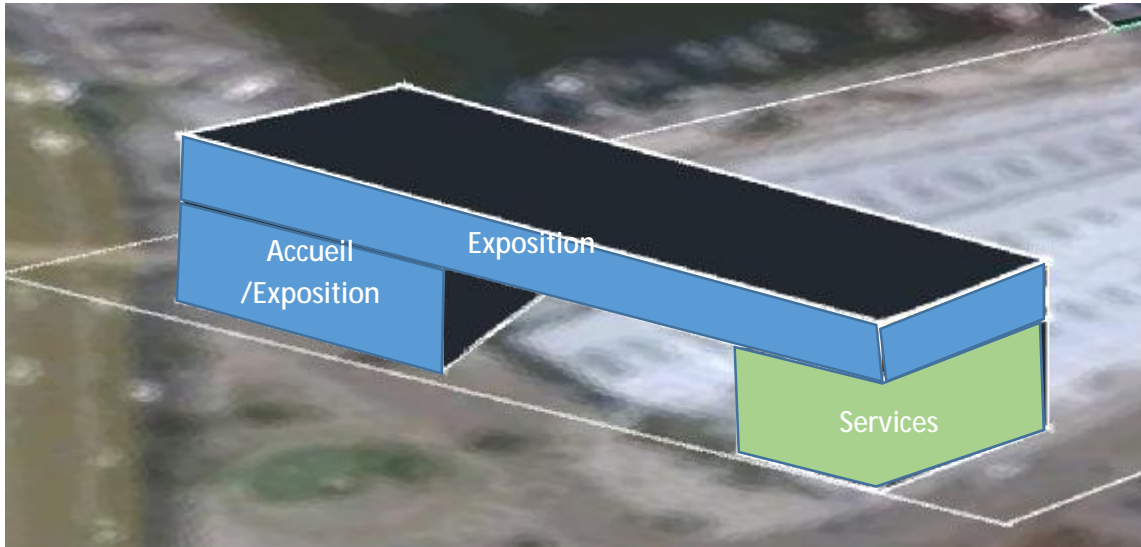
Les schémas précédant sont développés en volumes, ainsi le musée de la pêche et le centre commercial sont matérialisés.



Vu que le périmètre d'intervention se trouve en contre bas de la basse Casbah et de tout Alger le traitement de la 5ème façade est nécessaire. Cette 5ème façade aura aussi pour objectif l'unification des deux entités et ainsi l'espace central intermédiaire sera plus caractérisé.

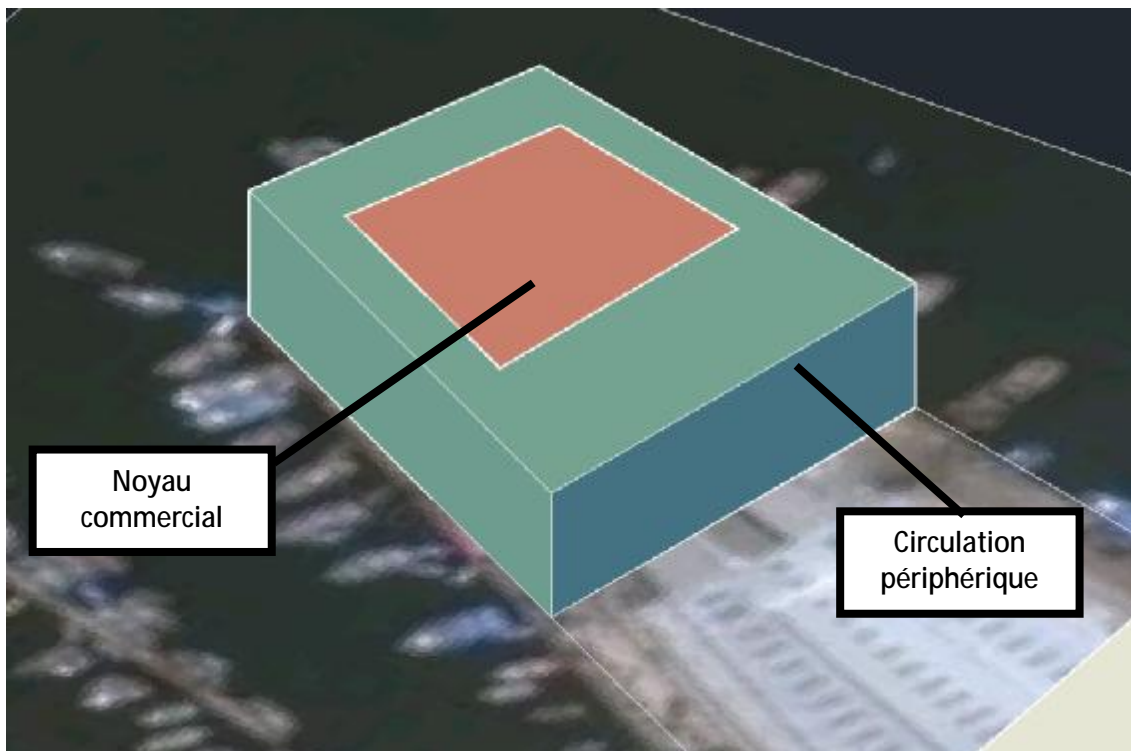
3. Principe de composition fonctionnelle

Le musée de la pêche constitué de deux pieds et d'une barre au-dessus, symbolisant la porte, accueillera des fonctions d'exposition mais aussi des services de conservation et réserves.



Principe de composition fonctionnelle du Musée de la Pêche

Le principe fonctionnel adopté au niveau du centre commercial est de libérer et dégager la vue vers la mer à travers une circulation périphérique autour d'un noyau commercial, ainsi l'utilisateur contempera la mer à tout moment du parcours.

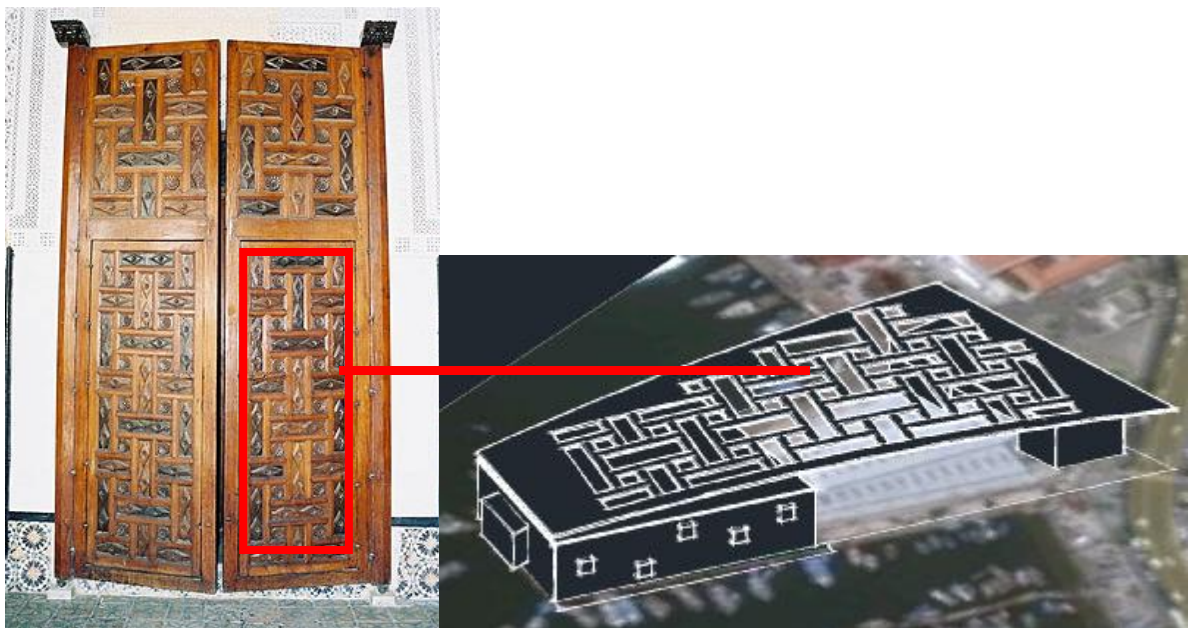


PRINCIPE DE COMPOSITION FONCTIONNELLE DU CENTRE COMMERCIAL

4. Termes de références stylistiques et architectoniques



Le discours esthétique des volumes intégrera des termes de références stylistique Algérois Ottoman au niveau du discours des façades ; d'abord l'utilisation du bois en référence au bois des bateaux de pêche, mais aussi les petites ouvertures et K'bou caractérisant les façades de la Casbah d'Alger.



La référence de la porte en bois des maisons de la Casbah est intégrée au niveau du discours de la 5ème façades et (la couverture), ainsi qu'au niveau du traitement de façade, en reprenant sa trame de carré dans le carré.

L'une des particularités de l'ornement au niveau des maisons de la Casbah, est le revêtement mural en carré de faïence fleural ou géométrique.

On utilise cette référence comme revêtement à grande échelle au niveau des accessibilités des entités, ainsi qu'à l'intérieur du centre commercial.

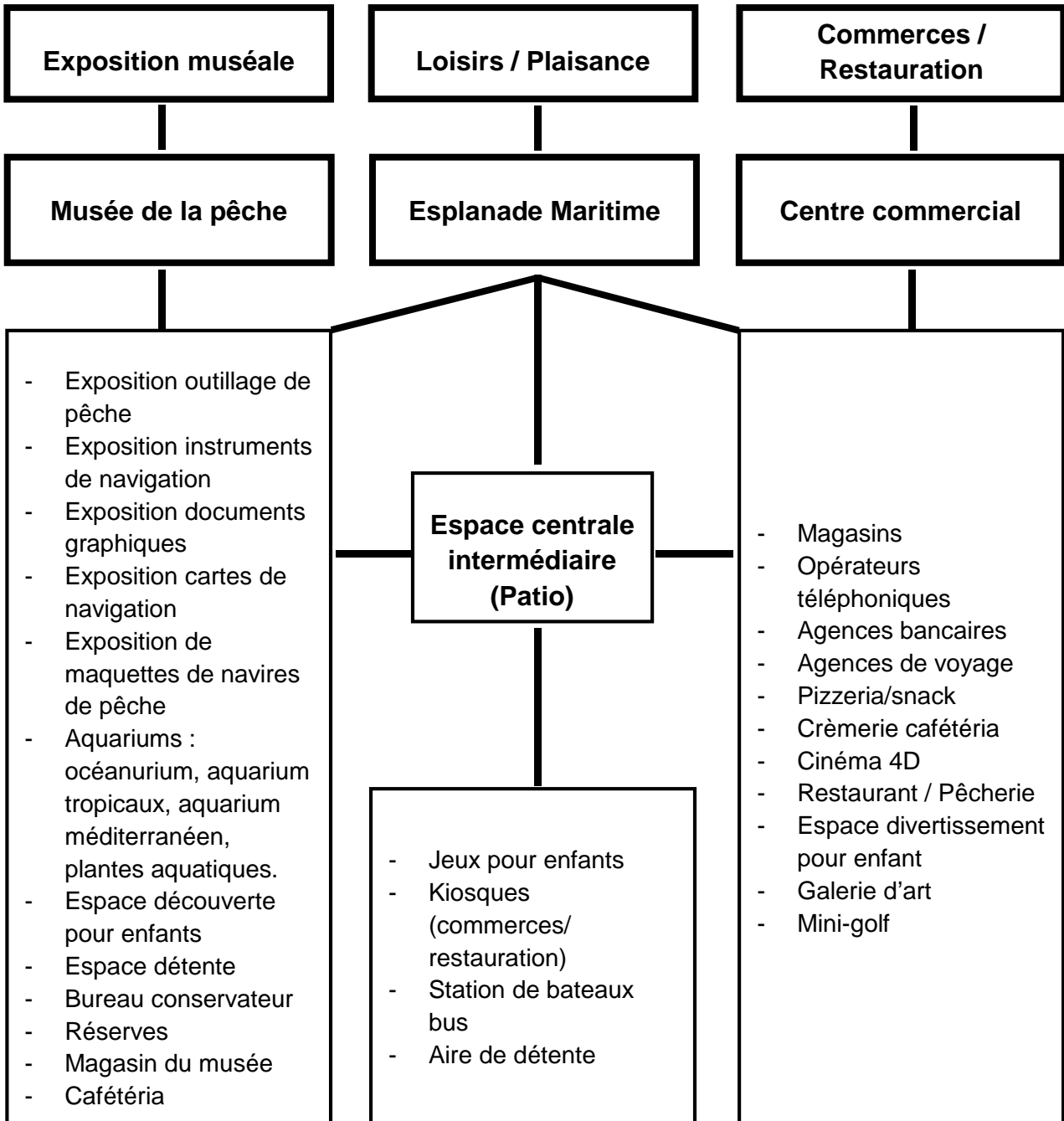


CONCLUSION

Après diagnostic du périmètre d'intervention et détermination des stratégies d'intervention qui s'articulent autour d'une thématique, basée sur des concepts généraux, un cadre juridique, des chartes patrimoniale et aussi l'étude d'exemples, afin de déterminer un programme et ainsi dégager les principes de composition qui définissent les bases du projet de Bab El Bahr qui sera concrétisé lors du chapitre suivant.

CHAPITRE C : CONCRETISATION DE L'INTERVENTION

I. Programme spécifique



Répartition schématique des espaces

NIV	MUSEE DE LA PECHE	S	CENTRE COMMERCIAL	S
0.00	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil / Billetterie / Orientation - Gérance - Exposition extérieure 160m² - Magasin du musée - Cafétéria 	130m ² 35m ² 165m ² 80m ² 45m ²	<ul style="list-style-type: none"> - 03 Opérateurs téléphoniques - 02 Agences bancaires - 02 Agences de voyage - 07 Magasins - Pizzeria/snack - Crèmerie cafétéria 	210m ² 125m ² 110m ² 260m ² 145m ² 120m ²
+3.90	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition outillage de pêche et instruments de navigation - Bureau conservateur - Réserves 	85m ² 46m ² 90m ²	<ul style="list-style-type: none"> - 17 magasins - Cinéma 4D - Restaurant / Pêcherie 	920m ² 70m ² 265m ²
+7.80	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition documents graphiques et cartes de navigation - Exposition de maquettes de navires de pêche - Aquariums : océanurium, aquarium tropicaux, aquarium méditerranéen, plantes aquatiques. - Espace découverte pour enfants - Espace détente 	70m ² 90m ² 82m ² 25m ² 90m ²	<ul style="list-style-type: none"> - 15 magasins - Cinéma 4D - Espace divertissement pour enfant - Galerie d'art 	655m ² 70m ² 145m ² 120m ²
+11.70	/	-	<ul style="list-style-type: none"> - Pizzeria / Snack - Cafétéria / salon de thé - 02 Crémeries - Food court - Mini-golf 	125m ² 105m ² 265m ² 820m ² 280m ²

II. Présentation du projet de Bab El Bahr

Le projet de Bab el Bahr intègre dans sa conception le souci de créer une zone de contact et d'insertion au niveau des espaces urbains liés à la mer de la basse Casbah, et celui de revitaliser le lien historique terre-mer de ses usagers et ce par la revalorisation du lieu de Bab El Bahr.



Le projet est implanté au niveau de la jetée face Bab El Bahr, et est conçu de manière à s'intégrer dans la logique des aménagements et de l'embellissement de la baie d'Alger.



Le projet de Bab El Bahr s'intègre aussi dans le parcours de l'utilisateur de la basse Casbah à savoir de la centralité de la place des Martyrs passant par Bab El bahr le menant à un parcours piéton maritime.



D'abord vers un élément d'appel visuel symbolisant la porte celle-ci caractérisé par le musée de la pêche, ensuite vers un élément d'appel d'activités, traversant un espace central intermédiaire symbolisant le patio.





Le parcours maritime piéton s'accorde avec un aménagement extérieur mettant en valeur le rapport terre-mer. Celui-ci s'illustre à travers des espaces verts des aires de jeux des espaces de commerces, et des espaces de consommation.





Une station de bateau bus vient s'ajouter à cet aménagement toujours dans la logique de la relation terre-mer et la de la réappropriation des jetées par les usagers.



Le musée de la pêche du projet de Bab El Bahr est conçu comme lieu d'exposition permettant la mise en valeur de la mémoire des pêcheurs du lieu de Bab El Bahr. Le discours esthétique de ses façades intègre des rappels du lieu de Bab El Bahr par l'utilisation du bois référence aux bateaux de pêche en bois, mais aussi des rappels de la Casbah par des petites ouvertures caractérisant les façades de la Casbah.



L'utilisateur peut admirer à travers son parcours muséal des expositions d'outillages et techniques de pêche, des maquettes de navires de pêche ainsi que les techniques et cartes de navigation et enfin des aquariums (océanarium, aquarium méditerranéen, aquarium tropicale et plantes aquatiques) accompagné d'un espace découvert ludique pour les enfants.



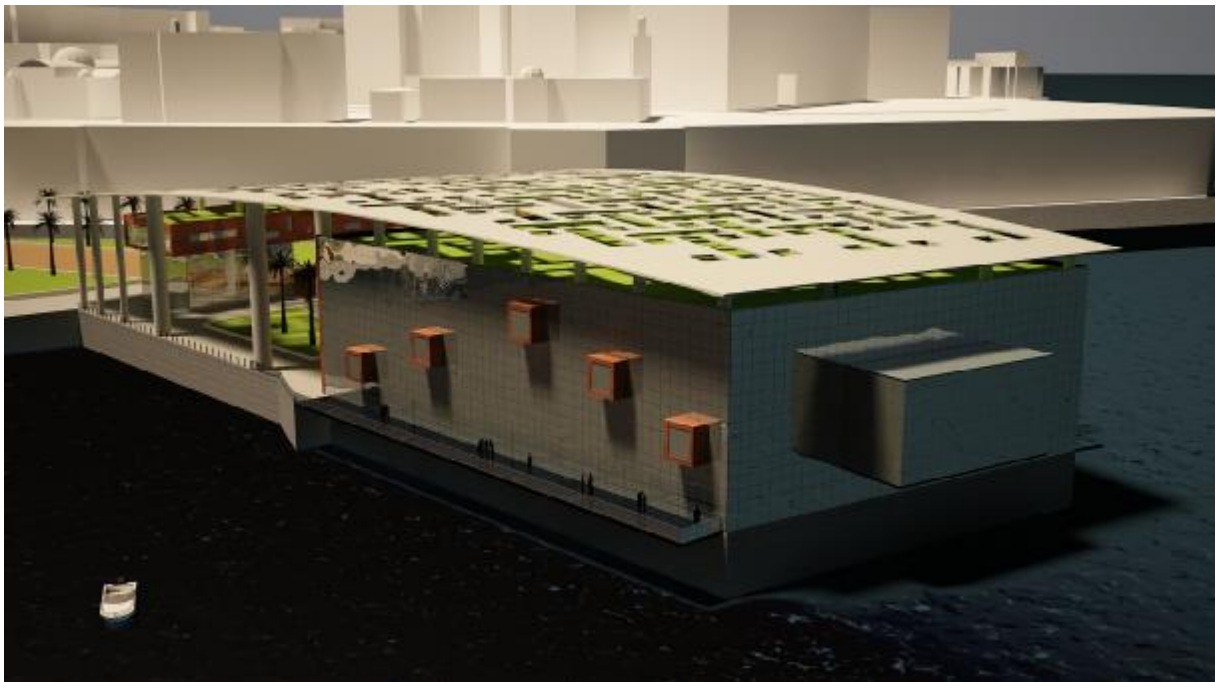


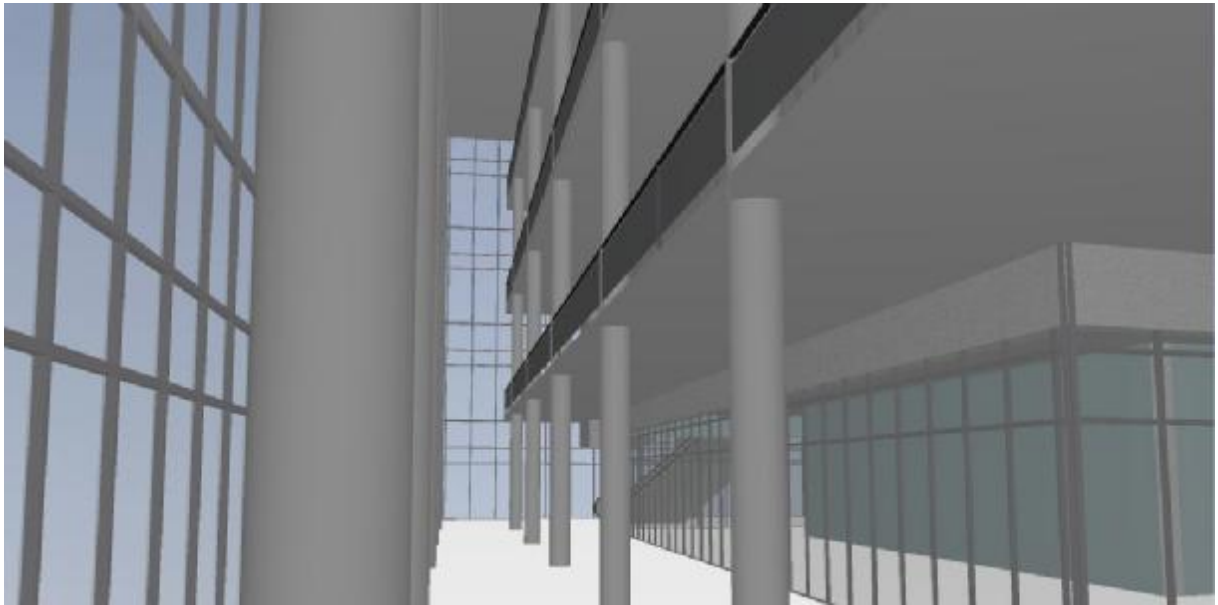
Le centre commercial dont l'accessibilité est frontale au niveau de l'espace central intermédiaire, intègre dans son discours le motif du traitement des portes en bois Ottomanes aussi le rappel des façades de la casbah par les K'bous. Le centre commercial est implanté au ras de la jetée afin de refléter l'eau, et offre une balade sur des passerelles vitrées surplombant la mer.

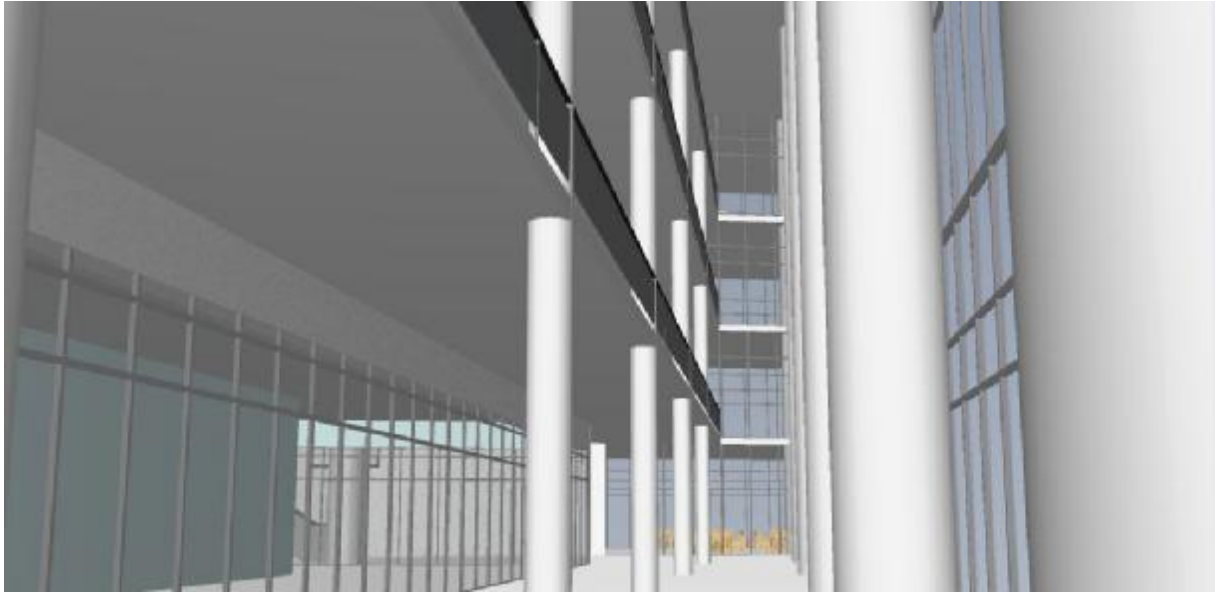




Le centre commercial représente l'élément attractif par ses activités commerciales, des restaurants et des loisirs, il offre un parcours périphérique autour du noyau commercial dégagant ainsi la vue vers la mer et vers baie d'Alger.

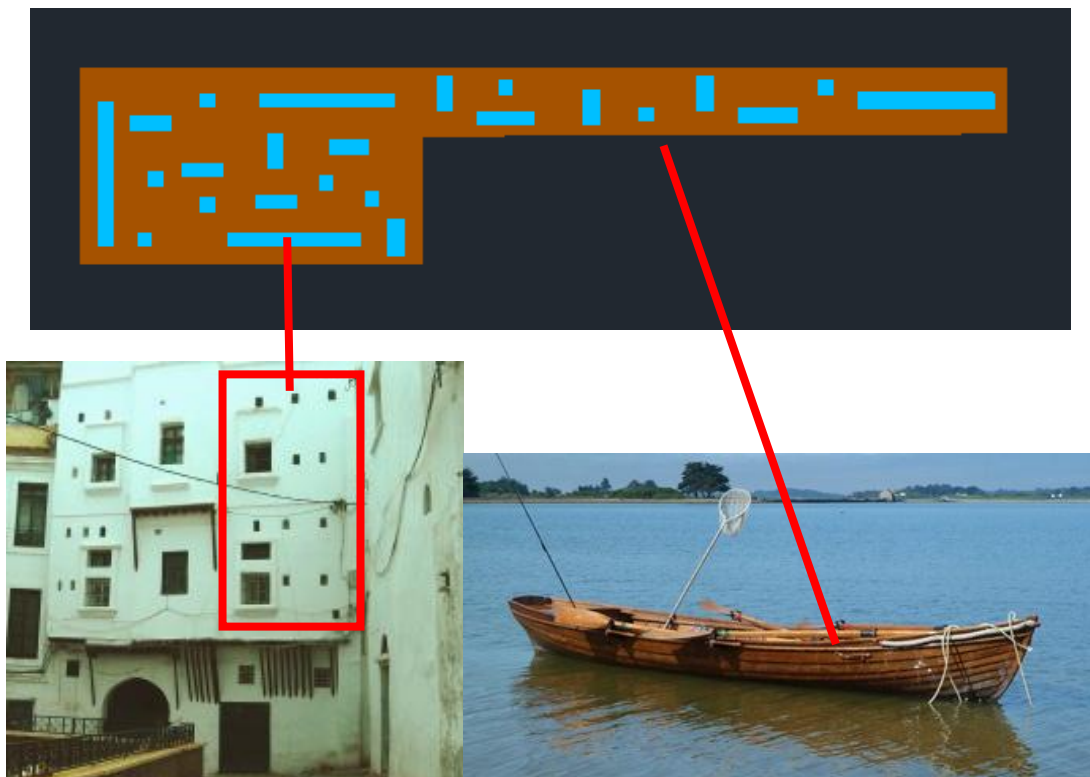






III. Principe de composition des façades

Les façades sont conditionnées par le discours que mène avec ses fonctions et leurs vocations. Elles traduisent le parti architectural esthétique et respecte à la fois la valeur historique du lieu de Bab El Bahr tout en d'inscrivant dans la dynamique urbaine architecturale contemporaine ; et ainsi reprendre les principes de distinguabilité au niveau des façades.



Façade de la Casbah



Porte intérieure de Dar Azziza

IV. Support graphique

Voir Annexe 01

CONCLUSION

Le projet de Bab El Bahr est en concordance avec les problématique énoncées lors des chapitres précédents, et vérifie les concepts des stratégies d'intervention et des principes de composition du parti architectural.

Le complexe de Bab El Bahr avec son parcours piéton maritime, garanti la revitalisation historique de la relation terre-mer de la basse Casbah pour ainsi retrouver la mémoire du lieu perdue de Bab El Bahr.

CHAPITRE D : VERIFICATION ET IMPACTS DE L'INTERVENTION

INTRODUCTION

Les villes portuaires connaissent des évolutions importantes qui ne sont pas forcément en concordance entre elles. Ainsi la désaffectation des anciens bassins permet de reconstituer un contact urbain avec le littoral, la tertiairisation portuaire et le retour des passagers rapprochent les services maritimes de ceux de la ville, qui sont souvent orientés vers les loisirs. Au cours des cinquante dernières années, on a pu observer plusieurs types de modèles de requalification, de renouvellement ou revitalisation de ces espaces urbains liés à la mer.

La démarche de revitalisation urbaine de Bab El Bahr peut être une solution à adopter pour certain centre historique portuaire afin que les usagers puissent s'appropriier ces espaces urbains liés à la mer.

I. Un nouvel intérêt pour les espaces maritimes ²⁶

Le premier objectif est d'abord de situer les enjeux de la reconversion de friches portuaires aux abords des villes. Tandis que le second objectif est de valoriser l'existence du patrimoine architectural du lieu.

Un intérêt investit les terre-pleins et les quais des ports, générant des enjeux et stratégies qui déterminent une partie essentielle de la vie des villes maritimes. L'évolution récente des relations de la ville et du port est marquée autant par les changements survenus dans l'activité portuaire que par les nouvelles dynamiques urbaines. Les deux phénomènes n'étant pas directement corrélés, contrairement à ce qu'une vision «fonctionnaliste».

Ces phénomènes rendent difficiles les diagnostics et encore plus l'élaboration de stratégies conjointes des autorités territoriales et portuaires.

Dans un ouvrage consacré aux relations des villes avec leur espace portuaire, Claude Chaline identifie les bouleversements auxquels les cités maritimes sont confrontées depuis plusieurs décennies et rappelle les différents facteurs d'évolution qui ont récemment conduit à la réutilisation des espaces portuaires devenus vacants. Les révolutions technologiques des transports maritimes, les nouvelles techniques de manutention et de stockage des marchandises, le rythme de rotation des navires, la quasi disparition du trafic des passagers sur les longues distances, la contraction de l'activité industrielle lourde et, plus encore, la délocalisation des activités maritimes vers des sites neufs pour la plupart totalement déconnectés du site originel, sont autant de facteurs qui, en se conjuguant, ont ébranlé le système de relations qui articulait depuis plusieurs siècles les espaces urbains et portuaires.

²⁶ LES DETERMINANTS PORTUAIRES ET MARITIMES de Claude CHALINE, 1994

L'intérêt citoyen des espaces maritimes est nouveau. En effet, pendant de nombreux siècles, le bord de l'eau a rarement été un espace recherché et valorisé par les citoyens. Parce qu'il cumulait les inconvénients de la limite et d'un milieu naturel peu favorable, de nombreuses villes ont longtemps résolument tourné le dos à la mer et s'en sont protégées par des remparts ou des glacis. Lieux humides et exposés à la corrosion des airs salins, les rivages ont été également perçus dans bien des cas comme une frontière inquiétante, propice aux invasions et à l'intrusion de l'étranger.

À partir des années soixante la ville devient un lieu et un temps de loisirs de plein air et les populations urbaines aspirent à disposer, au sein même de leur vie et de leur ville quotidiennes, de situations balnéaires. La compétition se fait vive dès lors entre les fonctions de « consommation » – qui se révèlent vite en fait des fonctions de haute rentabilité économique – et les fonctions portuaires, « productives »

Le facteur balnéaire-urbain se trouve renforcé par l'intérêt grandissant des pays développés pour la « culture matérielle ». Cet attrait s'est porté non seulement sur les monuments, étudiés à nouveau et restaurés, mais aussi sur les lieux de production délaissés (les friches industrielles). L'inventaire des monuments historiques s'est élargi aux ports qui entrent dans la sphère de l'intérêt culturel des citoyens. Il en résulte la création de musées maritimes, (musée de pêche et nature, musée de la marine).

Aux Promenades, véritables avenues-balcons de la ville sur la mer créées au 19^{ème} siècle, s'ajoutent désormais les quais, plus directement, en contact direct avec l'eau.

II. Vérification des concepts et objectifs

D'un point de vue social :

- Reconnaissance de l'identité de ce périmètre par la génération actuelle et future.
- Retrouver la mémoire du lieu perdu de Bab El Bahr.
- Création de zone de contact et d'insertion aux seins des espaces liés à la mer.
- Création d'un parcours animé piéton et familiale.

D'un point de vue économique :

- Amélioration du cadre physique, celle de la façade maritime de la baie d'Alger.
- Apport d'un dynamisme économique local.
- Permet une diversité des bénéfices monétaires.
- Permet une mobilité efficace à toutes les activités qui se trouvent à ce niveau.
- Permet une meilleure accessibilité aux activités et à l'emploi.
- Renforce le caractère du pôle attractif de la zone.

D'un point de vue environnemental :

- Permet d'assainir les lieux en délocalisant les friches de la pêche.
- Réduction des effets de pollution produits par les bateaux.

- Création d'espace vert de loisirs en plein centre-ville.
- Permet une diversité du paysage urbain.

De ce fait le projet de Bab El Bahr est conçue comme un noyau où les échanges sociaux, environnementaux et économiques sont possibles, créant différentes formes culturelles interdépendantes.

III. Cas similaire en Algérie

La libération des friches maritimes, la formation d'un patrimoine maritime et la nouvelle sensibilisation maritime, sont des facteurs qui orientent les acteurs de la vie socio-économique, vers la définition de nouvelles politiques d'aménagement des espaces maritimes. Les sites au bord de l'eau favorisent l'émergence d'une nouvelle forme d'urbanité qui répond à la nouvelle sensibilité esthétique et écologique.

Au niveau national, les villes maritimes sont restées en retrait du vaste mouvement de reconversion et de requalification des espaces maritimes inutilisés. L'explication à cet engagement tardif peut être trouvée dans certaines particularités, tel que les attitudes à l'égard de l'usage du sol des de ces espaces maritimes qui constituent soit des ports de commerces ou militaires.

Cependant nous pouvons utiliser la méthode de revitalisation urbaine pour les villes maritimes tel que :

- La Casbah d'Oran (Quartier Sidi El Houari)

Sidi el Houari (du nom de l'iman oranais) est le premier arrondissement d'Oran. L'arrondissement est construit au nord-ouest d'Oran, sur les flancs de l'Aïdour et sur l'oued Rhi. Il donne sur la mer.



Ce quartier souffre de l'abandon des autorités algériennes. C'est le quartier le plus ancien de la ville et il est considéré comme un symbole du passage de plusieurs civilisations : arabe, turque, espagnole et française. Il se situe à l'Ouest de la ville d'Oran entre le versant est du Murdjajo et le vieux port. L'arrondissement comporte plusieurs sites et monuments classés.

- Casbah. La Casbah est au centre du quartier historique Sidi El Houari qui compte les deux mosquées historiques de la ville. Le quartier en mauvais état de conservation doit faire l'objet d'un plan de réhabilitation.
- Saint-Louis. Le quartier Saint-Louis est construit autour de l'église de même nom. Il domine la mer d'un côté et l'oued Rhi de l'autre. L'église Saint-Louis a

été édiflée en 1679 par les Espagnols. Elle a été en grande partie détruite par les combats et par le tremblement de terre et fut reconstruite en 1839. La porte d'Espagne se trouve à proximité.

- Vieux port. Le quartier du vieux port est situé en contrebas de l'Aïdour et comme son nom l'indique, il donne sur la mer. Il compte entre autres l'ancienne préfecture coloniale d'Oran.

Cela dit la partie du port est caractérisée par plusieurs problématique et contraintes, dont, la rupture physique avec la mer, les activités dépassées et non adéquate présente au niveau de ses jetées, ainsi que le sentiment de barrière ressenti par les usagers du quartier de Sidi El Houari vis-à-vis de la mer et des loisirs qui peuvent s'y trouver.



Le vieux port présente des caractéristiques similaires à la problématique énoncée, à tel point que nous pouvons entreprendre la même démarche de revitalisation du lien terre-mer.

CONCLUSION

Villes et ports entretiennent des relations parmi les plus complexes, les plus diversifiées et les plus déterminantes que l'urbanisme contemporain ait à traiter. Ces relations engagent la vie économique d'une région toute entière, parfois d'un pays. Elles déterminent un mode de rapport à la nature (articulation avec la mer en termes de paysage, d'écologie ou de ressources), elles spécifient une culture particulière (internationalisme, mobilité des personnes et des marchandises, mythes) et se répercutent dans bien d'autres domaines.

La problématique de la rupture de la relation terre-mer diffère selon le contexte et la situation, et chaque un nous oriente vers des solutions qui peuvent être différentes, cependant nous pouvons utiliser la méthode de revitalisation urbaine pour les problématiques similaires.

CONCLUSION GENERALE

L'intervention en milieu existant historique engage l'architecte à prendre en considération différents aspects ; comme l'usage et l'histoire du lieu, en relation avec l'urbain, sans omettre l'évolution sociale et les pratiques de l'espace dynamique urbain ; afin de transcrire le besoins des usagers à travers cette intervention.

Elle l'engage aussi à pérenniser les richesses et potentialités du tissu historique tout en introduisant le modernisme des villes contemporaines afin de maintenir la continuité de la forme urbaine, en s'inscrivant dans le cadre de la revitalisation intégrée qui touche à la fois le cadre physique, mais aussi l'aspect social et économique d'un secteur.

La revitalisation historique et la réappropriation de la relation terre-mer de la basse Casbah par Bab El Bahr s'inscrit dans cette optique à travers sa réinsertion à la continuité des espaces urbains liés à la mer et à la dynamique urbaine.

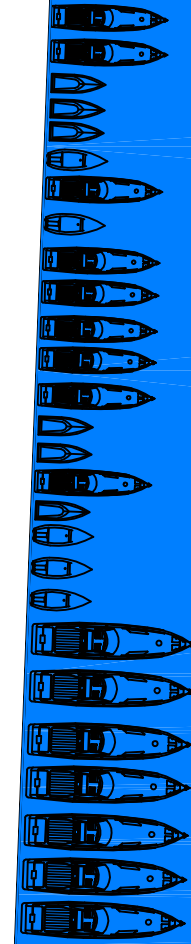
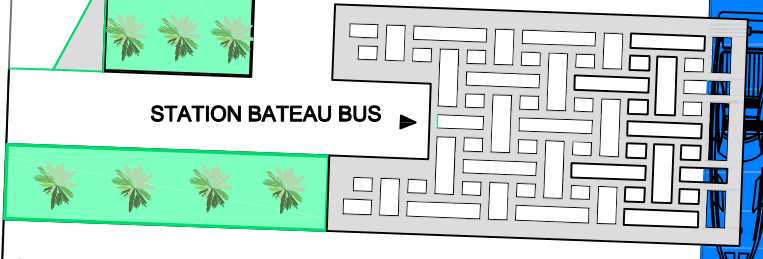
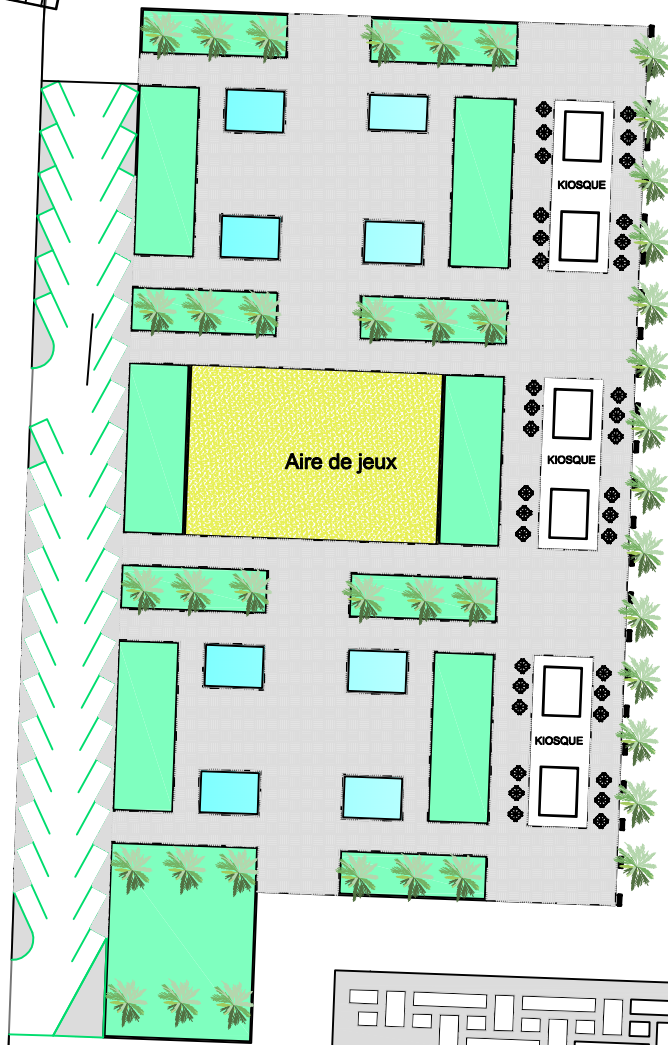
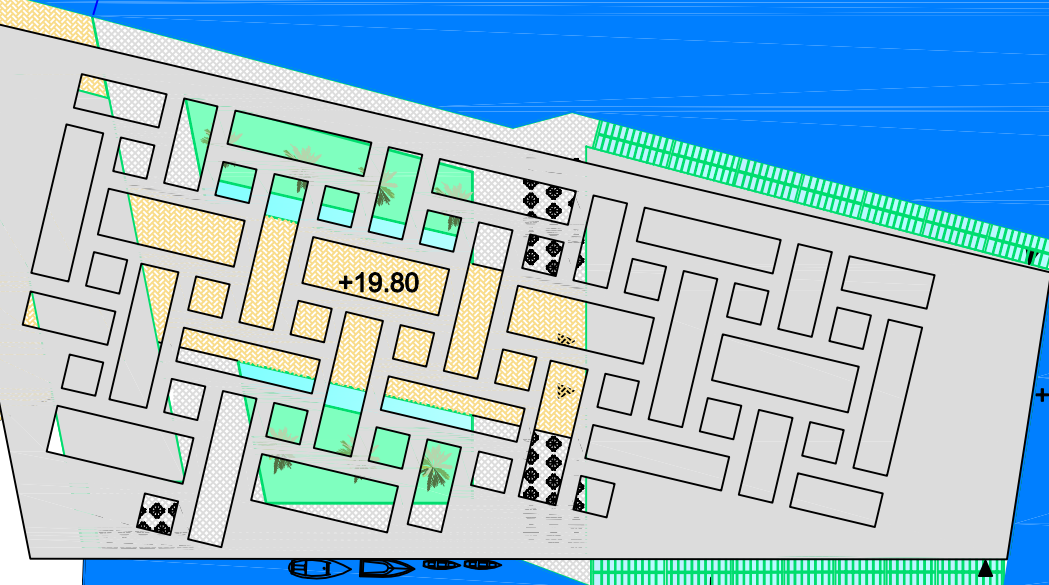
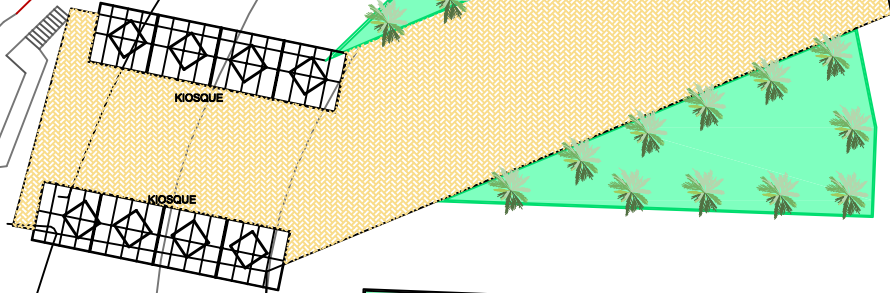
Le complexe de Bab El Bahr avec son parcours piéton maritime, et garanti la revitalisation historique de la relation terre-mer de la basse Casbah pour ainsi retrouver la mémoire du lieu perdue de Bab El Bahr, et s'intègre dans la logique d'aménagement et d'embellissement de la baie d'Alger.

De ce fait le projet de Bab El Bahr est conçue comme un noyau où les échanges sociaux, environnementaux et économiques sont possibles, créant différentes formes culturelles interdépendantes.

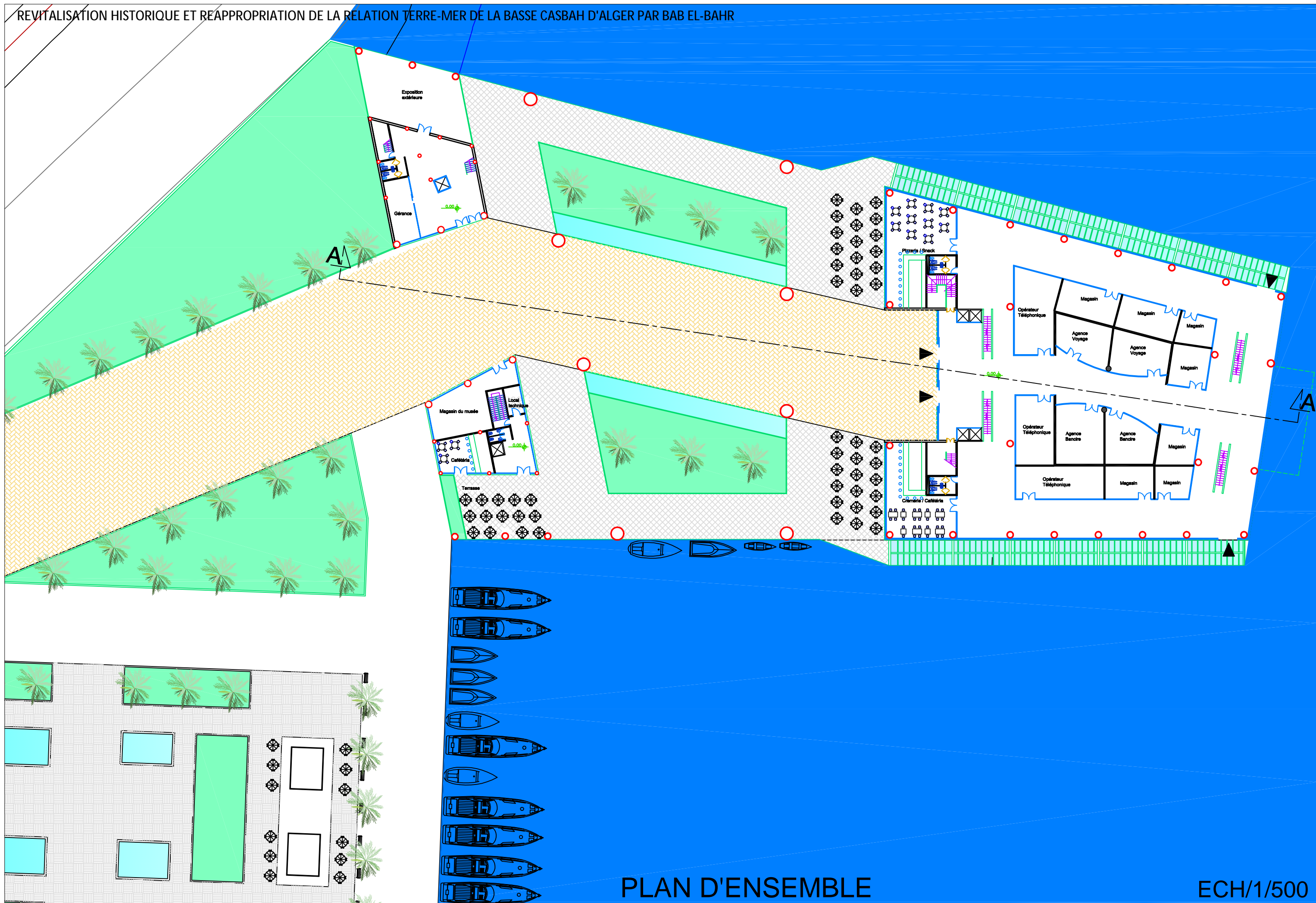
ANNEXE 01

MOSQUEE DE
LA PECHERIE

PLACE DES
MARTYRS

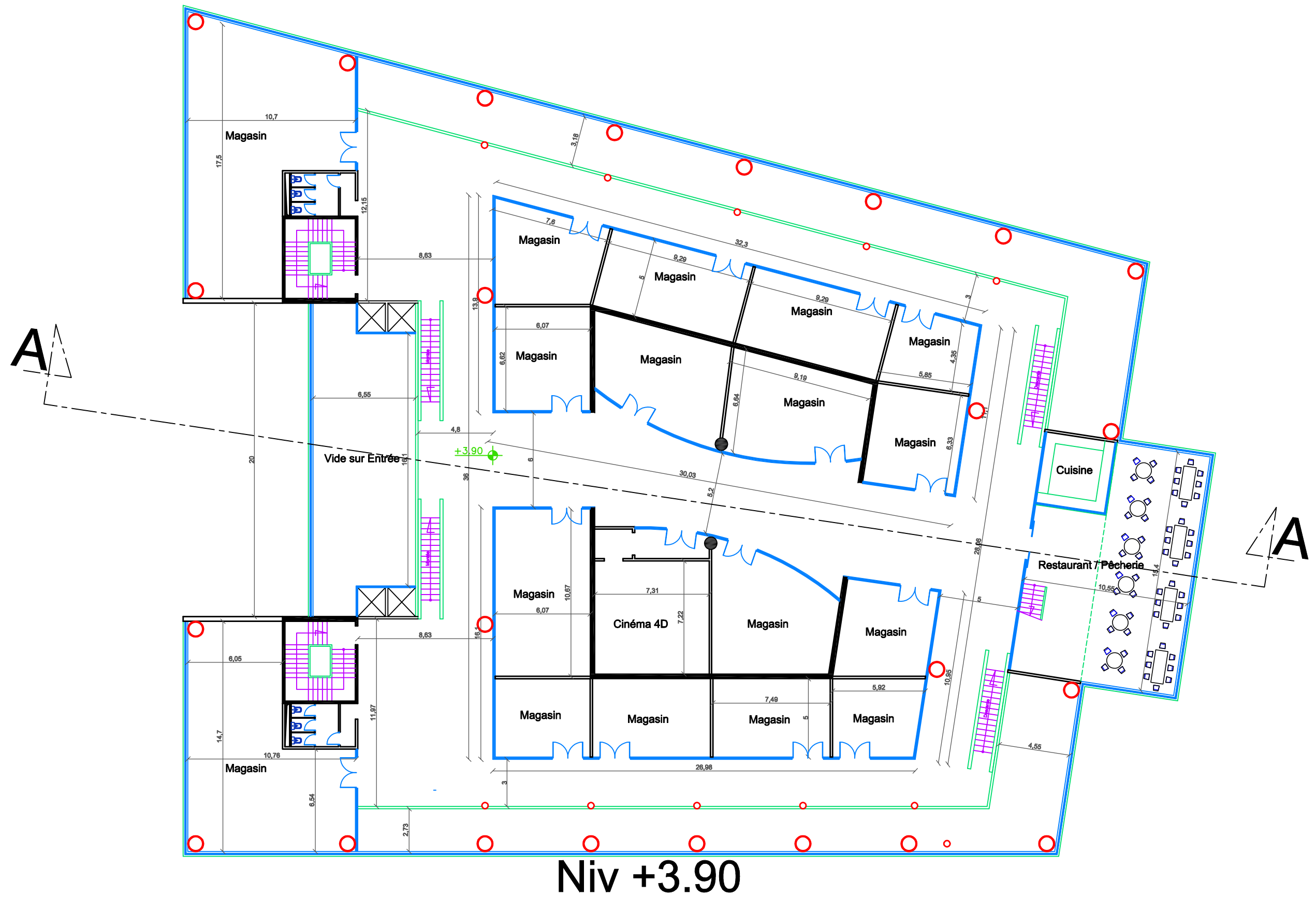


PLAN DE MASSE

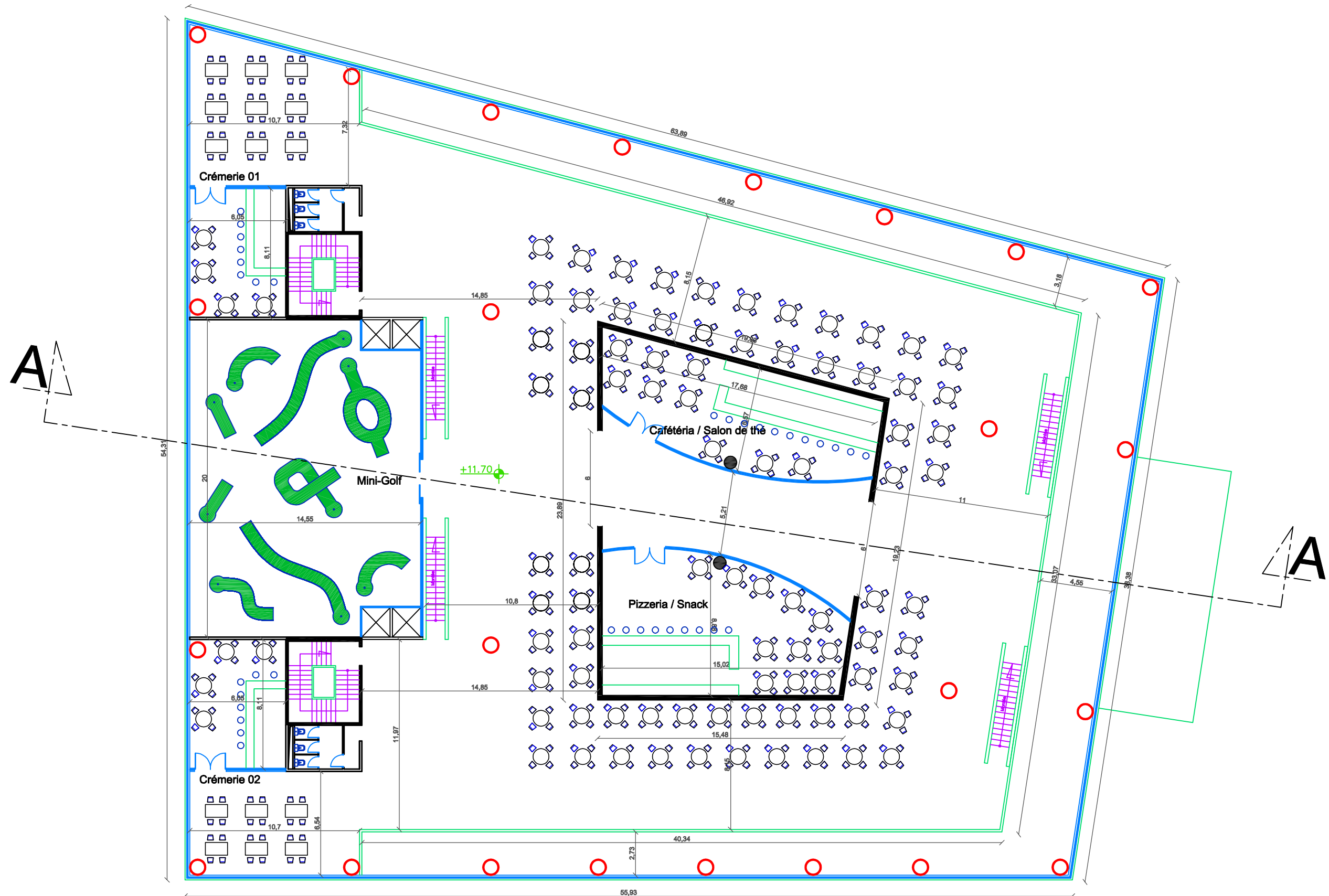




Niv 0.00

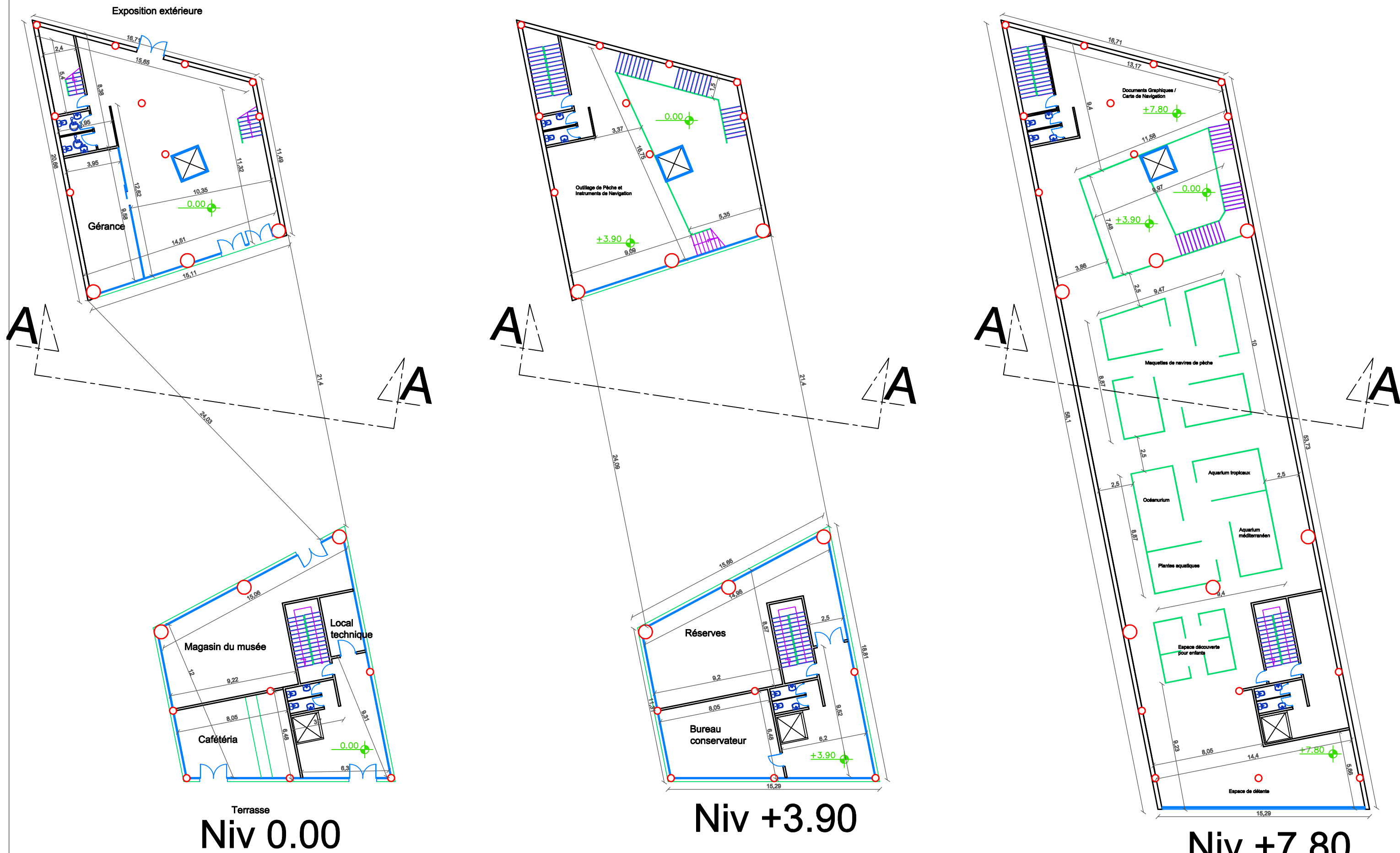


Niv +3.90



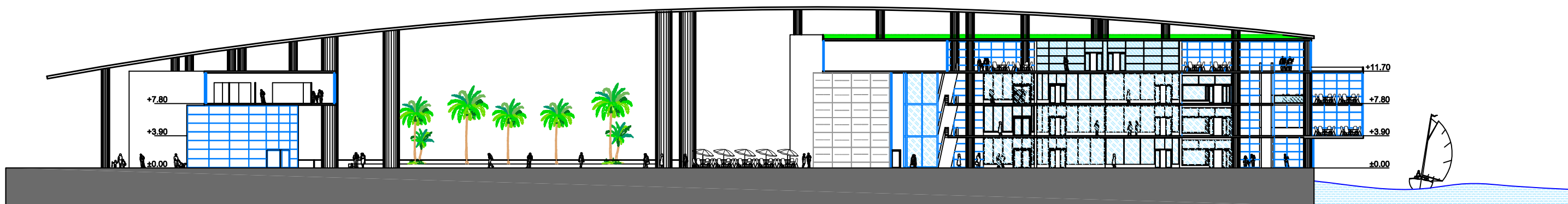
Niv +11.70

REVITALISATION HISTORIQUE ET REAPPROPRIATION DE LA RELATION TERRE-MER DE LA BASSE CASBAH D'ALGER PAR BAB EL-BAHR



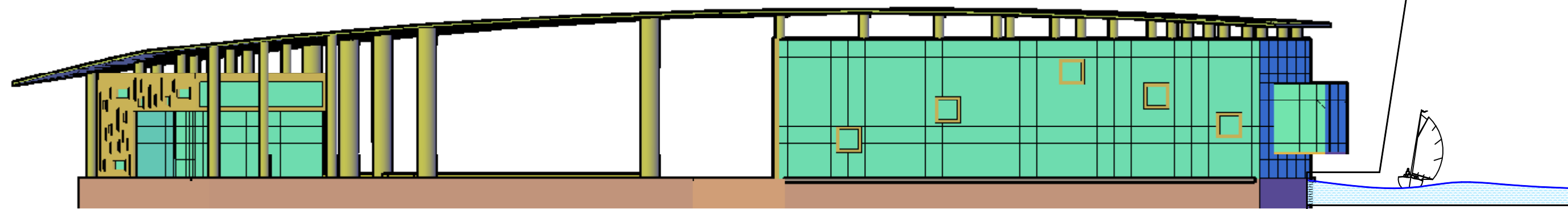
Niv +7.80

ECH/1/250



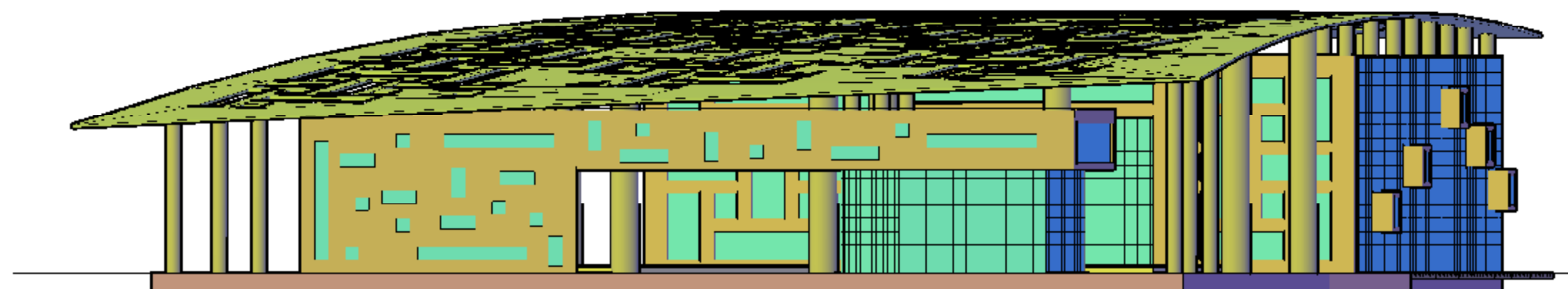
COUPE A-A

ECH/1/500



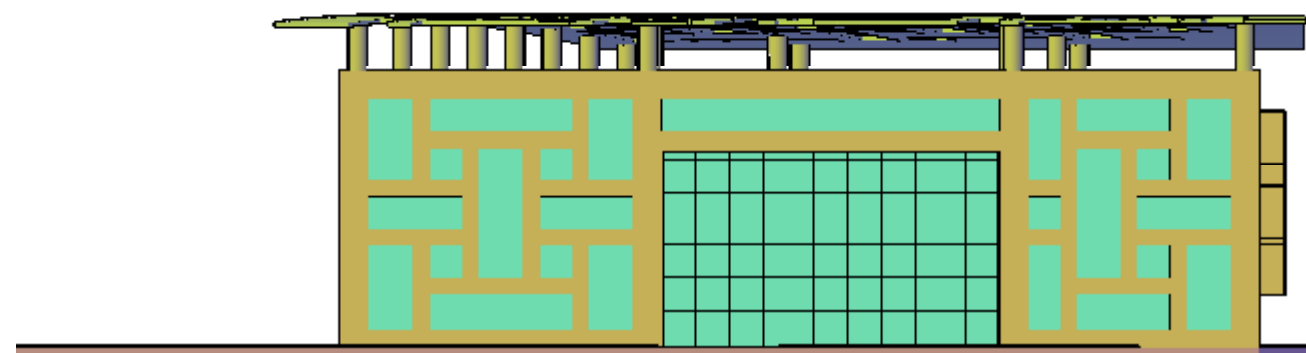
FACADE SUD

ECH/1/500



FACADE MUSEE DE LA PECHE

ECH/1/500



FACADE CENTRE COMMERCIAL ECH/1/500

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. André Ravéro – la Casbah d'Alger, et le site créa la ville, Edit. Sindbad 1989
2. Abderrahmane KHELIFA_ histoire d'El Djazair, Bani Mazghanna, Edit. DALIMEN, 2007.
3. Abderrahmane KHELIFA_ ALGER histoire et patrimoine, Edit. ANEP, 2010
4. Nabila OULEBSIR-les usages du patrimoine, monument, musée et politique coloniale en Algérie (1830-1930), Edit. de la MAISON des sciences de l'homme, France 2004.
5. Sakina MISSOUM Alger à l'époque Ottoman, la médina et la maison traditionnelle, Edit. INAS, 2003.
6. www.unesco.org/fr
7. http://www.international.icomos.org/charters/arch_f.htm
8. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain Enjeux, diagnostics et recommandations Bureau de l'UNESCO à Rabat.
9. Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Du Secteur Sauvegarde DE LA CASBAH D'ALGER, bureau d'étude CNERU.
10. Documentation de l'O.G.E.B.C
11. LES DETERMINANTS PORTUAIRES ET MARITIMES de Claude CHALINE, 1994
12. Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée Démarche d'évaluation Gérard DIVAY, Pierre J. HAMEL, Damaris ROSE, Anne-Marie SÉGUIN, Gilles SÉNÉCAL (INRS) Paul BERNARD (Université de Montréal)

Résumé.

Le patrimoine est un bien commun, dans le sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité. L'expérience montre bien que si le patrimoine n'est pas approprié par les usagers, toute politique de sauvegarde risque d'être interprétée comme un obstacle au développement, à la modernisation et au savoir-faire individuel.

D'où le choix de la Casbah d'Alger, site historique classé sur la liste du patrimoine national et universel qui est l'un des cent sites historiques de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations.

Ainsi la réflexion a pour objectif de poser la question de l'appropriation du patrimoine par ses usagers. En conséquence l'objet de la recherche s'articule autour de la « Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse casbah d'Alger par Bab El Bahr ».

Il s'agira d'abord de cerner l'importance d'intervention en milieu existant historique, afin d'aborder les solutions aux obstacles posés par les problématiques qui résultent de l'étude du lieu de manière globale et spécifique.

L'intervention au niveau de Bab El Bahr et ses jetées s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins des problématiques situées dans un environnement soumis à une dynamique de transformation, qui sont assimilés et adaptées à des actions de revitalisation urbaine, tout en prenant en considération le cadre physique, social et économique.

ملخص

التراث هو الصالح العام، بمعنى أنه يحتوي على القيم المشتركة من قبل الشركة وحولها يعترف المجتمع هويته. وتظهر التجربة أنه إذا التراث غير مناسب للمستخدمين، أي سياسة احتياطية قد تفسر على أنها عقبة أمام التطوير والتحديث والخبرات الفردية.

ومن هنا جاء اختيار القسبة في الجزائر العاصمة، في المرتبة الموقع التاريخي على قائمة التراث الوطني والعالمي والذي هو من مائة المواقع التاريخية للبحر الأبيض المتوسط، مهد كل الحضارات.

وبالتالي، يهدف انعكاس لإثارة مسألة ملكية التراث من قبل مستخدميها. وبالتالي يقوم الكائن من البحث على تنشيط التاريخي وإعادة الاستئثار العلاقة البر والبحر من القسبة السفلى من ش الجزائر باب البحر وسيحدد أولاً على أهمية التدخل في البيئة التاريخية القائمة، لمعالجة حلول للعقبات التي تفرضها المشاكل الناتجة عن دراسة عالمية ووضع على وجه التحديد.

التدخل في باب بحر وأرصفتنه هو جزء من الرغبة في تلبية احتياجات الإشكالية التي تقع في ميدان في التحول، استيعابها وتكييفها إلى أسهم في إنعاش المدن، مع الأخذ النظر المادية والاجتماعية والاقتصادية.